



**ANM
ONM**

ASSOCIATION NATIONALE
DES MEMBRES DE L'ORDRE
NATIONAL DU MERITE

Nos valeurs. des actions



qaYrenl Z nUprai al rUha

Za hU Ypas qa

BULLETIN DE LIAISON

N°11 : Juin 2024



f

m

n

n

DBDF



Ce logo a été créé par un Compagnon pour concrétiser l'engagement de l'ANMONM par des initiatives suscitées dans les sections sur le thème "sport, jeunesse et handicap".

Au-delà du logo réalisé à cet effet, notre association nationale s'engage à l'occasion de ces événements de dimension internationale et a pour cela retenu le thème « sport , jeunesse et handicap », alors que les membres de l'Ordre national du Mérite partagent de nombreuses valeurs avec le monde du sport, à savoir : l'engagement, le dépassement de soi, l'esprit de compétition, le respect de l'autre et le sens de l'effort.

Sommaire

Bulletin de liaison de l'A.N.M.O.N.M. Section de la Creuse

- *Édition de Juin 2024* -

Page 1	Sommaire
Page 2	Éditorial du Président
Page 3	Vie de l'association
Page 4	Compte rendu de l'Assemblée générale 2024 à Ahun
Page 26	Retour en images
	<ul style="list-style-type: none">- Page 26 : 15 janvier, remise des diplômes aux « Petits veilleurs de la Mémoire » au collège de Parsac // 20 janvier, cérémonie de Vœux et galette à la caserne Bongeot de Guéret- Page 27 : 23 janvier, cérémonie de Vœux et galette aux porte-drapeaux à la Préfecture // 9 mars, intervention pour les Cadets de la Gendarmerie- Page 28 : 16 mars, participation à l'Assemblée générale de l'Union Départementale SNEMM de la Creuse à Guéret // 9 avril, remise de l'insigne ONM à M. Marc HERVY- Page 29 : 4 mai, participation à l'Assemblée générale de l'ANMONM 63- Page 31 : 27 mai, Cérémonie pour la Journée nationale de la Résistance // 28 mai, 80^e anniversaire du Massacre de Vaussujean // 29 mai, Cérémonie de la remise des Prix de la Résistance- Page 32 : Résultat de l'élection du Bureau et constitution des commissions
Page 33	Agenda
Page 34	« Marc Bloch (1886-1944) » par Guy AVIZOU
Page 38	« Ornithologie et paysages : l'avifaune des étangs et des Combes de la Cazine » par Jean-Michel BIENVENU
Page 44	« Le Service de Santé des Armées, un corps d'excellence », extrait d'un article de <i>La Charte</i>
Page 54	« Eugène Jamot (1879-1937), enfant de la Creuse, médecin des brousses africaines » par le Docteur Jean-Marie MILLELIRI

Grand merci à toutes celles et à tous ceux qui nous ont permis la réalisation de cette brochure.



Éditorial

Thierry BOURGUIGNON
Président de la section Creuse

Chers compagnons,
Chers ami(e)s,

Notre Assemblée générale du 06 avril dernier à Ahun nous a permis de faire le bilan de l'année passée mais également et surtout, de tracer des perspectives pour 2024 et 2025. En effet, ces deux années seront marquées, comme vous le savez, par d'importantes commémorations auxquelles notre section aura à cœur de participer et pour lesquelles nous souhaitons apporter notre contribution.

Cette Assemblée générale, qui aura été suivie par une assistance nombreuse, a également fait l'objet d'un renouvellement de notre Comité de section. Celui-ci compte désormais 15 membres, au lieu de 12 précédemment, que je remercie très sincèrement pour leur envie d'apporter leur soutien, leur aide dans la poursuite de nos activités et le développement de notre section. Je tiens également à saluer chaleureusement celles et ceux qui n'ont pas souhaité renouveler leur mandat, souvent malheureusement pour des questions de santé, mais qui par leur bel et grand investissement, durant de nombreuses années, ont contribué au rayonnement de notre association.

L'ANMONM, à travers l'organisation de plusieurs Prix, s'attache depuis bon nombre d'années à valoriser des actions, menées notamment par notre jeunesse, autour de la citoyenneté, du civisme ou encore du travail de Mémoire.

C'est ainsi que pour 2024, le Collège Georges Nigremont de Crocq a obtenu le Prix départemental de l'Education citoyenne et la Classe de défense du Collège Louis Durand de Saint-Vaury, le Prix départemental de la Mémoire. Nos jeunes Sapeurs-Pompiers de la section de La Souterraine ainsi que le jeune sapeur-pompier Timéo Laurent et l'animateur Yoan Vergniaux du centre de Secours d'Aubusson ont, quant à eux, été honorés à travers le Prix du Civisme 2024.

Enfin, 4 classes d'écoles primaires du département : Pionnat, Saint-Chabrais, Saint-Dizier-Leyrenne et Saint-Sylvain-Bellegarde ont participé à l'opération des « dessins de Noël » portée par l'association Solidarité Défense et coordonnée au plan départemental par notre section, ceci en collaboration avec la Préfecture et les Services départementaux de l'Education nationale que je tiens à remercier très sincèrement pour leur fort engagement à nos côtés.

Comme je le précisais au début de mon propos, notre Comité souhaite tout particulièrement s'engager dans cette démarche commémorative du 80^{ème} anniversaire de la Libération. C'est ainsi que nous serons partenaires du spectacle musical et mémoriel « Les Français chantent aux Français », produit par l'association Musique(s) en Marche et qui vient d'obtenir la labellisation nationale par le Groupement d'Intérêt Public « Mission Libération ». Ce spectacle sera donné 6 fois durant le mois de juin en Creuse ou en dehors de notre département. En complémentarité, nous interviendrons, avec notre compagnon Guy Avizou, dans les collèges et les lycées sur le sujet du contrôle de l'information et de la propagande en France de 1940 à 1944. Vous l'aurez compris, durant ces deux années, notre engagement sera fort dans ce travail essentiel de transmission de la mémoire aux jeunes générations dans la fidélité des idéaux de la République.

Très bel été à toutes et à tous, bien fidèlement.



Vie de l'association

Nécrologie

Depuis ce début d'année 2024, nous avons malheureusement eu à déplorer le décès de Compagnons et Veuves de Compagnons de notre Section. Comme à l'accoutumée, nous ne mentionnons que les membres actifs de notre association pour lesquels nous avons été informés du décès.

Nous avons donc eu la tristesse de perdre :

Monsieur Fernand HUNAUT
Décédé au mois de février à l'âge de 84 ans
La cérémonie s'est déroulée à Guéret
Le 13 février 2024

Promotions

Le décret n'ayant pas encore été publié à l'heure où nous clôturons la rédaction de ce bulletin, nous mentionnerons les éventuelles promotions et nominations dans l'Ordre national du Mérite dans le prochain numéro.

La section en quelques chiffres

Selon les données au 31/12/2023

- 37 Femmes et 66 Hommes adhérents
- Moyenne d'âge : 76 ans
- 94 Chevaliers, 7 Officiers et un Commandeur

Compte rendu

Assemblée générale

Le 6 avril 2024 à Ahun

► **Mot d'accueil par Monsieur le Maire d'Ahun, Thierry COTICHE**

Monsieur le Maire indique qu'il est très honoré de la tenue de l'Assemblée générale de l'ANMONM 23 dans sa commune. Il avait déjà accueilli, il y a quelque temps, l'Assemblée générale de la SMLH 23. Il remercie Thierry Bourguignon et l'ensemble des participants de leur présence et s'excuse de l'absence de la signalétique pour arriver à la salle.

Il présente ensuite Ahun : chef lieu de canton, avec le Moutier d'Ahun, vraisemblablement ancienne cité romaine avec une expansion lors de l'époque médiévale. Entre 1850 et 1880 il y avait 1433 habitants aujourd'hui 250 habitants.

Véritable bassin de vie avec le lycée agricole, Ahun travaille pour toutes les collectivités éducation, petite enfance, ados, le monde de l'activité, le bien vieillir, la santé : il y a 2 médecins, un EPHAD, une maison médicale, une pharmacie, des infirmiers et psychologues et de l'accompagnement à domicile. Les points faibles sont la faible capacité d'accueil : seulement 75 logements Creusalis sur Ahun et une perte de 15 habitants sur 5 ans. 12 naissances en 2023 et 14 décès. Ce qui marque un début du tassement de l'érosion du bassin de vie.

Le lycée agricole : important pôle d'activités polyvalent avec un système d'accueil dès la quatrième, puis Bac , Bac plus 2, bac plus 3, aquaculture, centre de formation des apprentis, centre de formation pour adultes.

178 emplois sont induits à l'année. Le Conseil régional doit maintenir la capacité de financement. Il y a aussi, un centre d'adaptation de l'ADAPEI qui accueille 40 travailleurs handicapés, des associations : un effort à faire pour les maintenir. Par contre une fermeture de classe est prévue à la rentrée 2024. Enfin, Monsieur le maire indique que la commune d'Ahun fait partie des 22 villes du projet « petites villes de demain ». Il termine son intervention en remerciant encore le président et en invitant l'Assemblée à la fin des travaux à un vin d'honneur offert par la municipalité.

- Ouverture de l'Assemblée générale par le Président. Thierry BOURGUIGNON rappelle l'Ordre du jour, avant d'énoncer son discours d'accueil et présenter son rapport moral.



« Monsieur le Maire d’Ahun,
Monsieur l’adjutant Benoît HUBERT, commandant la Brigade de Gendarmerie d’Ahun,
Monsieur le Capitaine LUINAUD, Président des JSP 23 et Chef de centre des SP
d’Ahun,
Monsieur le Président de l’ANMONM du Puy-de-Dôme, Monsieur CAUTIER
Monsieur le Président de l’AMOMA de la Creuse, Monsieur CARCAT,
Monsieur le Président de l’UNOR du Limousin, Monsieur COURTIAUD
Monsieur le Président de l’UDAC 23 et de l’UNP 23, Monsieur RAVOUX,
Monsieur le Président de l’UNRPG 23, Monsieur GUICHARD,
Monsieur Roger PICHOT, représentant le Président de l’ACPG CATM 23,
Monsieur le Président de l’UNC 23, Monsieur FERER,
Monsieur le porte-drapeau de l’UNC 23, Monsieur CLERC,
Monsieur le Directeur du service départemental de l’ONAC-VG de la Creuse, Monsieur
BOUCHER de la RUPELLE,
Monsieur le Délégué général pour la Creuse du Souvenir Français, Monsieur JANUEL,
Monsieur le Président de Musique(s) en Marche, Monsieur BOISSEL,
Monsieur le Président du Groupe PICOTY, Monsieur PICOTY,
Madame Odette Chandernagor, épouse de Monsieur le Ministre André Chandernagor
Monsieur et Madame GUILLOT, lissiers à Aubusson
Mesdames, Messieurs, en vos grades et qualités,
Chers compagnons, chères compagnonnes,
Chers ami.e.s,

Tout d’abord permettez-moi de vous dire combien je suis sincèrement ravi et très honoré
de présider cette Assemblée générale.

Aussi, parce qu’il est bon, voire indispensable de toujours rappeler l’Histoire, il serait
inconcevable de ne pas évoquer une nouvelle fois ce matin, le remarquable
investissement de notre ami Serge Jannot à la tête de notre Comité de section, tout
d’abord comme secrétaire durant 4 ans, et comme président pendant 11 années.

Tu auras, mon cher Serge, marqué par ta personnalité et ton engagement, la vie de notre
Comité de Section. Tu auras su développer et faire rayonner notre association sur le
plan départemental et porter haut et fort les valeurs de notre Ordre. Je tenais donc ce
matin, au nom de l’ensemble de nos adhérents, à te remercier à nouveau et te redire
toute notre gratitude pour ces années passées à promouvoir et à transmettre nos valeurs
républicaines en particulier en direction de la jeunesse. Afin de traduire notre
reconnaissance, je déposerai, dans quelques jours, une demande d’Honorariat auprès
du Conseil d’Administration de l’ANMONM qui, je n’en doute pas, acceptera cette
proposition au vu de ton engagement sans faille et des nombreux services que tu as pu
rendre à notre association.

Je reviens à ce qui nous réunit ce matin à savoir notre Assemblée générale annuelle. Comme chacun sait, une Assemblée générale est un moment fort dans la vie d'une association

Oui en effet, ce rendez-vous « institutionnel » est important car il permet bien sûr de rendre compte des activités de l'année écoulée et de valider les comptes, mais il offre également et surtout, la possibilité aux membres de définir ensemble de nouvelles orientations, de proposer de nouveaux axes de développement. Il demeure un moment d'échange, de dialogue sur les actions que souhaite mettre en œuvre l'association dans un futur plus ou moins proche.

Face à un monde globalisé et ses dérives inégalitaires, face à la complexité des situations, il est indispensable que chaque citoyen développe toujours plus sa compréhension du monde, sa lecture critique, son pouvoir d'agir, son audace, pour participer activement à la transformation de notre société républicaine vers plus d'équité et d'humanité.

J'ai la faiblesse de penser que notre Comité de section, par ses nombreuses actions, ses initiatives contribue grandement à cet accompagnement citoyen.

Nous aurons le plaisir tout à l'heure de remettre plusieurs trophées à nos jeunes sapeurs-pompiers dont je salue la présence nombreuse ce matin. Je voudrais remercier tout particulièrement le Président départemental des JSP, le Capitaine Christophe LUINAUD et à travers lui, l'ensemble des encadrants qui œuvrent sans compter pour accompagner, former ces jeunes qui font montre déjà d'un engagement citoyen exemplaire.

Je ne m'attarderai pas sur l'importance de nos cycles de conférences dans cet exercice ô combien essentiel de la transmission des savoirs et de l'éveil des consciences, tellement cela paraît évident.

Comme vous le savez notre Comité de section s'investit depuis plusieurs années dans la défense des valeurs citoyennes et républicaines et dans le travail de sensibilisation en direction des plus jeunes notamment autour du devoir de mémoire.

Aussi, nous souhaitons renforcer de façon significative nos actions en direction des établissements scolaires. C'est ainsi que nous avons scellé un partenariat avec l'association Musique(s) en Marche - ce qui me permet de saluer une nouvelle fois la présence ce matin de son Président, Philippe BOISSEL - pour venir en complément du spectacle musical et mémoriel que porte cette structure : « Les Français chantent aux Français », spectacle que certains d'entre vous connaissent.

Celui-ci, s'adresse à tous les publics, a été conçu pour que chaque spectateur, à l'issue de la représentation, s'interroge sur les raisons qui ont conduit des hommes et des femmes à commettre de telles atrocités, s'interroge sur les mécanismes d'endoctrinement, s'interroge sur les principes fondamentaux de notre République, s'interroge sur la liberté d'expression, sur la liberté d'information...

Au-delà de rappeler une période trouble et tragique de notre Histoire, les initiateurs de ce spectacle ont souhaité apporter leur contribution à ce travail indispensable d'éveil de la conscience citoyenne, notamment des plus jeunes.

Notre action viendra compléter l'un des sujets qu'aborde ce spectacle à savoir, la guerre des ondes à travers une conférence adaptée aux collégiens et aux lycéens dont le thème est : Contrôle de l'information et propagande en France de 1940 à 1944. Ces interventions seront assurées par notre Compagnon Guy Avizou, ancien professeur agrégé d'Histoire et grand spécialiste de cette période.

Nous avons débuté cette action auprès de la classe de défense du Collège de Saint-Vaury le 12 janvier dernier et je puis vous affirmer que ce fut un moment d'échange d'une très grande qualité. Les collégiens se sont montrés extrêmement intéressés par le sujet car celui-ci entre en parfaite résonance avec ce qu'ils peuvent vivre à travers notamment les réseaux sociaux et les fake news. D'autres interventions sont à venir notamment au Lycée Pierre Bourdan et au Collège Jules Marouzeau.

Ce nouveau partenariat va nous permettre de toucher un large public d'élèves mais va également renforcer notre image sur le plan départemental, voire régional.

C'est ainsi que nous serons présents pas moins de 6 fois durant le mois de juin aux côtés de Musique(s) en Marche pour des représentations dans le cadre du 80^{ème} anniversaire de la Libération.

Afin de mettre en œuvre cet important projet éducatif et mémoriel, il nous fallait trouver un mécène qui adhère à sa philosophie, à sa finalité.

La SAS PICOTY, et je salue une nouvelle fois, là aussi, la présence de son Président et également compagnon, Michel Picoty, a souhaité apporter sa contribution à cette initiative ainsi qu'au fonctionnement de notre association. Au nom de notre section, je te remercie infiniment mon cher Michel.

Je ne veux pas être plus long ce matin pour laisser le temps aux échanges mais avant de conclure, je voudrais sincèrement remercier l'ensemble des membres de notre Comité de section pour leur investissement, leur présence régulière à nos réunions. Chacune et chacun apporte son expérience, ses connaissances pour que notre Comité continue de la meilleure façon possible son chemin dans la défense des valeurs de notre Ordre et de celles de notre association :

Honneur – Solidarité - Mémoire

Je vous remercie de votre écoute. »

➤ Intervention de Danielle VINZANT

Secrétaire de la section

Présentation du rapport d'activités 2023

En 2023 les activités de la section ont été variées et nombreuses. Nous avons organisé un événement notable : le 60^{ème} anniversaire de l'Ordre, le 8 octobre dernier à Dun-le-Palestel, avec la présence de Monsieur Patrick SANDEVOIR, Président national.

8 réunions du Comité de section Creuse ont été organisées

Les 14 février, 2 mai, 13 juin, 11 juillet, 30 août, 26 septembre, 7 novembre et 6 décembre

15 Réunions auxquelles ont participé le Président ou des membres de l'association, ceci dans le cadre du fonctionnement de la section

Rendez-vous banque, réunions intersections, réunions d'organisation et de préparation des manifestations, ...

Assemblée générale ANMONM section Creuse

Le 1^{er} avril à Sainte-Feyre



17 Cérémonies officielles (du 16 février au 5 décembre)

- 16 février, Hommage national aux militaires de la Gendarmerie victimes du devoir à Guéret
- 19 mars, cérémonie Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc à Ajain
- 30 avril, Journée des Déportés à Aubusson
- Commémoration du 8 mai à Guéret
- 27 mai, Journée nationale de la Résistance à Guéret
- 28 mai, Cérémonie commémorative du massacre de Vaussujean à Saint-Sébastien
- 18 juin, Cérémonie appel du Général de Gaulle à Guéret
- 1er juillet, Centenaire du Monument aux Morts de Guéret
- 3 juillet, Cérémonie commémorative de l'Embussade de Parsac gare de 1944
- Cérémonie Fête du 14 juillet à la Préfecture de Guéret
- 16 juillet, Cérémonie des Justes au Mémorial de la Résistance et de la Déportation de Guéret
- 25 août, Cérémonie de la Libération de Guéret au Mémorial de la Résistance
- 7 septembre, Commémoration des 80 ans du Massacre du bois du Thouraud à Maisonnisses
- 25 septembre, Journée des Harkis à Bourganeuf
- 3 novembre, inauguration du Monument aux Morts de Blaudeix
- Commémoration du 11 novembre à Guéret
- 5 décembre, Cérémonie d'Hommage aux morts de la guerre d'Algérie à Ajain

7 Manifestations et conférences en lien avec l'ANMONM

- 21 janvier, galette et vœux de l'ANMONM 23 à Guéret
- 20 septembre, soirée des apprentis méritants organisée par l'ANMONM 63 à Clermont-Ferrand
- 8 octobre, Cérémonie du 60ème anniversaire de la création de l'ONM à Dun-le-Palestel
- 8 octobre, conférence sur « Contrôle de l'information et propagande en France de 1940 à 1944 » par Guy Avizou à Dun-le-Palestel
- 14 octobre, cérémonie du 60ème anniversaire de la création de l'ONM à Clermont-Ferrand
- 24 novembre, conférence « La justice et la guerre » par Pascal Plas à la BMI de Guéret
- 1er décembre, cérémonie du 60ème anniversaire de la création de l'ONM au Palais du Luxembourg à Paris

7 Participations aux Assemblées générales et autres manifestations

- 14 janvier, galette et vœux de la SMLH 23 à Guéret
- 18 mars, AG de la SNEMM à Saint-Laurent
- 9 juin, AG de l'ANMONM nationale à Paris
- 16 septembre, AG de la SMLH à Aubusson
- 23 septembre, célébration de la Saint-Michel organisée par l'UNP 23 à Saint-Domet
- 30 novembre, Sainte-Geneviève à Aubusson
- 7 décembre, Sainte-Geneviève à Sainte-Feyre

4 Remises d'insignes

- Le 17 février, remise de l'Ordre National du Mérite à M. Michel Picoty à La Souterraine
- Le 17 février, remise de l'Ordre National du Mérite à Mme Michèle Picoty à La Souterraine
- Le 18 février, remise de l'Ordre National du Mérite à M. Jacques Rebeix à Gouzon
- Le 1er décembre, remise de l'Ordre National du Mérite à M. Mickaël Humbert à Guéret

Remise du Prix de l'Education citoyenne

- Le 20 juin, remise des lettres de félicitations pour le Prix de l'Education citoyenne au Lycée agricole d'Ahun



26 Réunions institutionnelles

Audiences solennelles, départs / prises / passations de commandement, Préfecture, Conseil départemental, Inspection académique, ONACVG, réunions d'information, préparation des cérémonies officielles, ...

Le rapport d'activités est mis au vote et adopté à l'unanimité. Le Président remercie la Secrétaire pour la qualité de son travail et l'Assemblée pour ce vote unanime.

► Intervention de Yves AUFORT

Trésorier de la section

Présentation du rapport financier 2023



Le Trésorier présente le bilan financier de l'association. L'exercice 2023 est clos et fait apparaître un excédent de 928,15 €.

La situation financière est saine et au 31/12/2023 nous avons :

- Sur le compte courant 2 290,78 €
- Sur le livret 11 325,37 € dont 6 000 € de mécénat provenant de la SAS Picoty pour le développement de projets mémoriels et pour le fonctionnement de l'association

Compte de résultat 2023

CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
Achats	1 047,42	Vente de produits, marchandises et prestations	808,00
<i>Achats de fournitures administratives</i>	247,82	<i>Cessions d'articles ONM</i>	40,00
<i>Autres fournitures</i>	460,00	<i>Abonnements revue 2023</i>	768,00
<i>Achats articles ONM</i>	339,60		
Services extérieurs	155,25	Autres produits de gestion courante	12 849,00
<i>Primes d'assurance</i>	155,25	<i>Cotisation des adhérents</i>	3 570,00
		<i>Dons</i>	1 394,00
Autres services extérieurs	3 539,46	<i>Mécénat</i>	6 000,00
<i>Reversement abonnement revue 2023</i>	768,00	<i>Participation Assemblée générale</i>	1 080,00
<i>Assemblée générale section</i>	993,00	<i>Participation Manifestations - Conférences</i>	805,00
<i>Manifestations diverses - Conférences</i>	928,50		
<i>Frais postaux</i>	849,96		
Autres charges de gestion courante	8 041,92	Produits financiers	55,20
<i>Rétrocession quotes-parts cotisations 2023</i>	2 040,00	<i>Intérêts compte sur livret 2023</i>	55,20
<i>Services bancaires</i>	1,92		
<i>Provisions</i>	6 000,00		
Solde créditeur	928,15		
Excédent de l'exercice 2023	928,15		
TOTAL GENERAL DES CHARGES	13 712,20	TOTAL GENERAL DES PRODUITS	13 712,20

Trésorerie au 31/12/2023

<u>Compte courant au 31/12/2022</u>	1 417,83	<u>Compte courant 31/12/2023</u>	2 290,78
<u>Compte sur livret au 31/12/2022</u>	5 270,17	<u>Compte sur livret 31/12/2023</u>	11 325,37
	6 688,00		13 616,15
<u>Recettes 2023</u>	13 712,20		
<u>Dépenses 2023</u>	- 6 784,05		
<u>Provisions</u>	- 6 000,00		
RESULTAT	928,15		
Trésorerie au 31/12/2023	13 616,15		

Le solde de trésorerie au 31 décembre est de 13 616,15 €

Le Président remercie le Trésorier pour son travail et met le rapport financier au vote. Il est adopté à l'unanimité.



► Intervention de Thierry BOURGUIGNON

Président de la section

**Présentation du projet
d'activités 2024**

Le Président Thierry BOURGUIGNON présente ensuite les projets pour cette année. Certains ont déjà eu lieu :

- Galette et vœux 20 janvier 2024 à Guéret, commune avec la SMLH
- Interventions avec Guy AVIZOU au Collège Louis Durant de Saint-Vaury

Nous reconduirons les actions menées en 2023 :

- Notamment tout ce qui concerne les différents Prix : Prix de l'engagement citoyen / Prix de l'éducation citoyenne / Prix de l'initiative mémorielle
- L'opération des « dessins de Noël » en partenariat avec l'association « Solidarité Défense ». Cette année 4 écoles ont participé : Pionnat – St Chabrais – St Dizier-Leyrenne – St Sylvain Bellegarde soit 54 élèves. Une cérémonie de remise de diplôme est prévue en Préfecture le 11 juin 2024.
- L'opération des « Petits veilleurs de la Mémoire » en partenariat avec l'ONACVG. Cela devrait concerner les élèves de l'école primaire de Saint-Vaury qui ont participé à un projet de chant choral sur la Seconde Guerre mondiale. Spectacle prévu le 04 juin 2024.
- Les Conférences en partenariat avec la SMLH.
- L'édition de notre bulletin de liaison, le prochain devrait sortir en mai ou juin.

Nous allons développer de nouvelles actions et particulièrement les interventions scolaires, en lien avec le spectacle « Les Français chantent aux Français ». Deux interventions sont déjà prévues : Classe de défense du Collège Jules Marouzeau et le Lycée Pierre Bourdan.

Nous souhaitons également reprendre certaines activités :

- La reprise de nos voyages scolaires (visite d'Oradour-sur-Glane par exemple)
- La reprise de l'organisation de visites ou de voyages ludiques et/ou éducatifs pour les membres de la section

➤ Intervention de Yves AUFORT

Trésorier de la section

Présentation du budget prévisionnel 2024

Le budget prévisionnel 2024 a été établi au vu de l'exercice 2023 et tient compte du maintien des activités par rapport à 2023 et des charges nouvelles liées au développement du projet musical et mémoriel « Les Français chantent aux Français ». Il s'élève à 12 560 €.

Budget prévisionnel 2024

CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
Achats	1 300,00	Vente de produits, marchandises et prestations	680,00
<i>Achats de fournitures administratives</i>	400,00	<i>Cessions d'articles ONM</i>	40,00
<i>Autres fournitures</i>	550,00	<i>Abonnements revue 2024</i>	640,00
<i>Achats articles ONM</i>	350,00		
Services extérieurs	180,00	Autres produits de gestion courante	11 820,00
<i>Primes d'assurance</i>	180,00	<i>Cotisation des adhérents</i>	3 150,00
		<i>Dons</i>	1 200,00
Autres services extérieurs	9 265,00	<i>Participation Assemblée générale</i>	1 080,00
<i>Reversement abonnement revue 2024</i>	640,00	<i>Participation Manifestations - Conférences</i>	390,00
<i>Assemblée générale section</i>	1 400,00	<i>Reprise sur fonds dédiés (Mécénat Picoty Avia)</i>	6 000,00
<i>Manifestations diverses - Conférences</i>	900,00		
<i>Frais de communication</i>	150,00		
<i>Frais postaux</i>	945,00		
<i>Mise à disposition employé administratif</i>	2 080,00		
<i>Participation au projet musical et mémoriel LFCF</i>	3 150,00		
Autres charges de gestion courante	1 815,00	Produits financiers	60,00
<i>Rétrocession quotes-parts cotisations 2024</i>	1 800,00	<i>Intérêts compte sur livret 2024</i>	60,00
<i>Services bancaires</i>	15,00		
TOTAL GENERAL DES CHARGES	12 560,00	TOTAL GENERAL DES PRODUITS	12 560,00

➤ Résultat des élections au Comité de section

Suite au scrutin initié en début d'Assemblée générale, les 15 candidat(e)s qui se sont présenté(e)s sont élu(e)s au Comité de section. La liste est la suivante :



Yves AUFORT
Guy AVIZOU
Pierrette BEAUFERT
Thierry BOURGUIGNON
Evelyne DUFOSSE
Michel DRACIUS
Michel GILLET
Armelle MARTIN
Marie-Claude MATHIEU
Ginette MICHON
Pierre PAULY
Michèle PICOTY
Claude SOULIER
Michelle SUCHAUD
Danielle VINZANT



Nous leur adressons nos sincères félicitations !

► Questions diverses

Intervention du Président de l'UNOR Limousin, Monsieur DUCOURTIOUX, qui fait part de sa volonté du renforcement du rapprochement avec la Haute Vienne : « Il faut faire monter les Hauts-Viennois vers la Creuse afin que le Limousin continue à vivre ».

Monsieur Patrick WEBER, Président de l'ANMONM 23 de 2006 à 2012, fait remarquer qu'il serait souhaitable que les candidat(e)s se présentent avant le vote. Il indique également qu'à son époque les membres du Comité arboraient un badge afin de mieux identifier chacun(e).

► La seconde partie de cette Assemblée générale marque l'arrivée des personnalités invitées

Thierry BOURGUIGNON remercie l'ensemble des personnalités présentes à la table d'honneur et rappelle le déroulement du début de la matinée avant leur arrivée. S'en suit l'allocution de bienvenue :

Monsieur le Sous-préfet, Directeur de Cabinet, représentant Madame la Préfète,
Monsieur Benoît BAYARD,
Monsieur le Maire d'Ahun, Monsieur Thierry COTICHE,
Monsieur le Sénateur Jean-jacques LOZACH,
Madame Valérie Simonet, Présidente du Conseil départemental,
Monsieur le Colonel Bruno GRAFFOILLERE, commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Creuse,
Madame la Colonelle Stéphanie DUCHET, directrice du SDIS de la Creuse,
Monsieur le Lieutenant-colonel Erwan BECHARD, commandant le camp de la Courtine,
Monsieur le Président de la section de la Creuse de la SMLH, Monsieur Jean-Jaques FLEURY,
Monsieur le Président de la section de la Creuse de la SNEEM, Monsieur Pierre PAULY,
Mesdames, Messieurs, en vos grades et qualités,
Chers compagnons, chères compagnonnes,
Chers ami.e.s,

Tout d'abord, sachez que c'est un grand honneur pour nous, membres de l'Ordre National du Mérite, de vous compter parmi nos invités ce matin, à l'occasion de notre Assemblée générale et je tiens, au nom de l'ensemble de nos compagnons, à vous remercier très sincèrement de votre présence.

Cette première partie de matinée a été consacrée aux obligations statutaires liées à toute assemblée générale. Lors de ce temps de présentation et d'échange, nous sommes bien sûr revenus sur les actions que nous avons réalisées l'an passé mais nous avons surtout abordé les projets à venir, j'y reviendrai tout à l'heure, projets qui s'inscrivent pleinement dans les orientations nationales de l'ANMONM, notamment autour du devoir de Mémoire.

L'action de notre section creusoise, comme vous le savez, s'inscrit d'une part dans la défense des valeurs morales du civisme, de la citoyenneté et de la civilité et d'autre part, dans cette volonté de sensibiliser, de développer, en particulier chez les plus jeunes, cet esprit de citoyenneté et de civisme.

Aussi, nous aurons le plaisir dans un instant de remettre plusieurs trophées à nos jeunes sapeurs-pompiers dont je salue la présence nombreuse ce matin. Comme je l'ai fait tout à l'heure, je voudrais remercier tout particulièrement le Président départemental de ces Jeunes Sapeurs-Pompiers, le Capitaine Christophe LUINAUD et à travers lui, l'ensemble des encadrants qui œuvrent sans compter pour accompagner, former ces jeunes qui font montre déjà d'un engagement citoyen tout à fait exemplaire.

Je rappelais tout à l'heure combien il était important, pour ne pas dire indispensable de ne jamais oublier d'où on vient pour aller plus loin. C'est ainsi que je renouvelle devant vous, au nom des compagnons creusois, notre reconnaissance pour l'immense travail qu'a mené durant de nombreuses années, notre ancien président, Serge Jannot, à la tête de notre Comité de section. Merci encore mon cher Serge pour ton engagement sans faille dans la promotion et la transmission de nos valeurs républicaines.

J'ai indiqué également à nos compagnons la nécessité que chaque citoyen, dans une société en pleine mutation et parfois en perte de repères, puisse développer toujours plus son sens de l'analyse, son sens critique, sa compréhension du monde afin de participer activement à la transformation de notre société républicaine vers plus d'équité et d'humanité, car je crois que nous en avons bien besoin en ce moment.

Par les actions que mène notre section départementale, par le travail qu'elle réalise tout au long de l'année, j'ai le sentiment que celle-ci contribue pleinement à une forme d'éducation citoyenne.

Je pourrais citer par exemple les conférences que nous organisons conjointement avec nos amis de la SMLH ou encore la rédaction d'articles de grande qualité dans notre bulletin de liaison portant sur des thèmes riches et variés. J'en profite d'ailleurs pour remercier très sincèrement leurs auteurs dont certains sont présents dans la salle, ils se reconnaîtront.

Comme vous le savez également notre Comité de section s'investit dans un travail de sensibilisation en direction des jeunes notamment autour du devoir de mémoire. Aussi, en ces deux années de commémoration, nous allons renforcer de façon significative nos actions en direction des établissements scolaires.

Pour ce faire, nous avons souhaité nous rapprocher de l'association Musique(s) en Marche afin de venir en complément de son spectacle musical et mémoriel : « Les Français chantent aux Français », considérant que la Culture à travers notamment le spectacle vivant constitue un vrai rempart à la montée des extrémismes.

Notre action viendra donc compléter l'un des sujets qu'aborde ce spectacle à savoir la guerre des ondes à travers des conférences adaptées aux collégiens et aux lycéens dont le thème principal sera : Contrôle de l'information et propagande en France de 1940 à 1944. Ces interventions seront assurées par notre Compagnon Guy Avizou, ancien professeur agrégé d'Histoire, bien connu de tous et grand spécialiste de cette période. Ce thème autour de la désinformation résonne parfaitement avec ce que nos collégiens et nos lycéens peuvent vivre en ce moment à travers notamment les réseaux sociaux et les fake news.

De plus, nous avons souhaité fortement nous mobiliser pour le 80^{ème} anniversaire de la Libération ; c'est ainsi que nous serons présents, aux côtés de notre partenaire, à l'occasion de six représentations durant le mois de juin dont celle en lien avec la commémoration du Massacre de Combeauvert.

Vous l'aurez compris, ce nouveau projet éducatif et mémoriel sera l'une de nos importantes actions sur 2024 et 2025.

Avant de conclure, j'aimerais, si vous me le permettez, revenir un court instant sur l'année écoulée. En effet, je ne peux passer sous silence la Commémoration du 60^{ème} anniversaire de la création de notre Ordre qui s'est déroulée à Dun-le-Palestel, le 08 octobre dernier. Je puis vous assurer que notre Président national a été très impressionné par notre organisation. J'en profite ainsi pour remercier très chaleureusement les membres de notre Comité de section pour leur investissement, leur engagement dans le développement et le rayonnement de notre section départementale et plus globalement dans la défense et la promotion des valeurs de notre Ordre. Un merci tout particulier à Monsieur et Madame GUILLOT, lissiers à Aubusson pour le cadeau souvenir offert à cette occasion au Président SANDEVOIR ainsi qu'à notre compagnon et ami Michel PICOTY pour son soutien.

Notre Assemblée générale, ce matin, a permis également de procéder au renouvellement de notre Comité de section. Pour des raisons de santé ou d'âge avancé, certains membres n'ont pas souhaité renouveler leur mandat mais je tiens à leur rendre un hommage, plus que mérité, pour toutes ces années passées au service de notre Comité. De nouvelles personnes nous rejoignent et je les en remercie. Je suis persuadé que chacun d'eux et chacune d'elles, par son expérience, sa compétence apportera sans nul doute de nouvelles idées, un nouvel éclairage pour que la section de la Creuse de l'ANMONM continue de la plus belle façon son chemin dans la défense des valeurs qui nous animent.

Je vous remercie de votre écoute.

► Intervention des personnalités



Thierry COTICHE, Maire d'Ahun, souhaite la bienvenue à tous, très honoré de recevoir l'assemblée générale de l'ONM section de la Creuse, rappelle qu'il avait déjà accueilli par le passé la SMLH pour leur Assemblée générale. Il insiste sur l'importance d'honorer le mérite pour l'accompagnement dans les situations de la vie. Il remercie vivement le chef de corps du centre de secours d'Ahun.

Jean Jacques FLEURY, président de la SMLH, après avoir remercié l'ensemble des personnalités se félicite du partenariat avec la section de l'ONM pour l'organisation de la galette et des conférences. Il estime qu'il en va de soi de mutualiser ces rencontres, plus particulièrement dans un petit département comme le nôtre.

Pierre PAULY, président de la SNEMM depuis 17 ans et membre de l'ONM depuis 8 ans explique ce que fait cette association et ce qu'elle va faire d'autant plus que depuis 15 jours le CA a été renouvelé à 75%.

- Mutualisation des actions
- Recrutement et formation de jeunes porte- drapeaux afin d'assurer la relève
- Passage dans les 4 classes de défense.

Il précise que la SNEMM est une association de médaillés souvent assimilée, à tort, à un ordre comme la Légion d'Honneur ou l'Ordre National du Mérite. Cependant, il se félicite du rapprochement des 3 associations, SMLH, ANMONM et SNEMM, afin de travailler ensemble dans la défense des valeurs républicaines et pour le respect des moments de commémoration.

Il souhaite vivement que lors des cérémonies, la Marseillaise soit chantée par les participants et soit, dans la mesure du possible, interprétée par un orchestre, plutôt que d'être diffusée via une bande-son.

Madame la Colonelle Stéphanie DUCHET, Directrice du SDIS de la Creuse et membre de l'ANMONM 23 se dit ravie de la présence nombreuse des jeunes sapeurs-pompiers à cette Assemblée générale et tient à sincèrement les remercier. Pour elle la mémoire et les références sont très importantes pour confronter les jeunes à des valeurs. Elle rappelle que plus de 700 pompiers volontaires sont sur le territoire au bénéfice du collectif, des citoyens. Elle termine son intervention en souhaitant une bonne année de projets pour 2024 à tous.

Monsieur le Colonel Bruno GRAFFOILLERE, commandant la gendarmerie de la Creuse, souligne son plaisir à constater qu'il y a beaucoup de femmes à l'ANMONM 23. Il insiste sur l'importance du lien armée/nation, cite pour illustrer son propos les cadets de la gendarmerie. Il termine son intervention en indiquant qu'il était très fier de faire partie de l'ONM.

Valérie SIMONNET, Présidente du Conseil départemental de la Creuse, salue toutes les personnalités et particulièrement les JSP qui nous transmettent non seulement l'espoir mais le plaisir et l'honneur de partager des valeurs communes.

Elle indique que l'association départementale de l'ONM dont elle fait partie, porte haut nos valeurs républicaines, que cette dernière est très investie dans toutes les composantes du département. Commémorer la libération des camps, la fin de la Seconde Guerre mondiale est d'autant plus important par rapport à ce qui se passe aujourd'hui dans notre pays. On ne peut que s'interroger sur le savoir et le faire savoir. Pourquoi les comportements de violence augmentent autant chez les jeunes ? Elle compte sur l'engagement de l'Education Nationale et des parents pour enrayer ces comportements. Cependant, elle ne cache pas ses craintes si rien n'est fait pour endiguer cette violence qui ne cesse de croître. Elle remercie et salue toutes celles et ceux qui créent des espaces de rencontre et qui participent ainsi à recréer du lien. Enfin, elle estime qu'il est normal que l'Etat reconnaisse les mérites : sans les Ordres nationaux, sans les associations, que serait notre avenir ?

Jean-Jacques LOZACH, Sénateur de la Creuse, après le salut à l'ensemble des personnalités, évoque son plaisir de retrouver des visages et ami(e)s connu(e)s. L'ONM est une institution de la République, c'est le deuxième ordre après la Légion d'Honneur qui récompense les personnes méritantes et dévouées pour l'intérêt général. Il souligne le caractère universel de l'ONM, son avance par rapport à la parité et son engagement au service d'une population et d'un territoire, ce qui est précieux notamment en matière de solidarité. Il félicite ensuite Thierry Bourguignon d'avoir réussi à faire venir le Président national de l'ANMONM pour les 60 ans de la création de l'Ordre. Cette année, la célébration du 80^e anniversaire du débarquement est en phase avec l'actualité. Dans un contexte anxieux et peu réjouissant, les institutions de la République doivent « réarmer » les valeurs de citoyenneté et de laïcité dans des actions de solidarité qui permettent d'appréhender l'avenir.

Benoît BAYARD, Sous-préfet, Directeur de Cabinet, représentant Madame Anne FRACKOWIAK-JACOBS, Préfète de la Creuse, remercie chaleureusement le président de l'ANMONM 23 de l'avoir convié à ce moment. Il rappelle que l'ONM récompense les mérites, honore les personnes dans tous les domaines d'activité et encourage les forces vives du pays. Il salue l'association pour sa mixité, son engagement intergénérationnel et les valeurs universelles qu'elle défend qui sont menacées dans un contexte de montée de l'individualisme, de la violence par les guerres et le populisme. Il tient à souligner combien les actions de l'ANMONM 23 sont très pertinentes : les cycles de conférences, les différents Prix, le travail de Mémoire pour les jeunes générations, le déplacement du président national, les cérémonies, la participation à la préparation du 80^{ième} anniversaire. Au nom de la Préfecture, il remercie Thierry Bourguignon pour son investissement et salue l'ardent défenseur de l'Education Populaire qu'il est.

➤ Tapisserie d'Aubusson offerte par M. et Mme GUILLOT à la section de la Creuse de l'ANMONM



► Défilé pour la Cérémonie au Monument aux Morts avec la participation de l'Harmonie de Guéret



► Remise des trophées du « Prix du Civisme »

Cette année, ont été récompensés en reconnaissance de leur engagement citoyen :

Prix individuel : J.S.P. Timéo LAURENT, section de La Souterraine

Prix animateur : Yoan VERGNIAUX, section d'Aubusson

Prix collectif : à la section des Jeunes sapeurs-pompiers de La Souterraine



➤ Dépôt de gerbe au Monument aux Morts





Retour en images

Sur la vie de la section

- 15 janvier, remise de diplômes aux « Petits veilleurs de la Mémoire » au collège de Parsac



- 20 janvier, cérémonie de Vœux et galette à la caserne Bongéot de Guéret

Cette année, cette manifestation s'est déroulée conjointement avec la section creusoise des membres de la Légion d'Honneur et s'est clôturée en musique avec la participation du groupe de jazz new orleans Caïman Swing





➤ **23 janvier, cérémonie de Vœux et galette aux porte-drapeaux à la Préfecture**



➤ **9 mars, intervention pour les Cadets de la Gendarmerie à la caserne Bongéot**



Jean- Jacques Fleury, président de la SMLH 23

Pierre Pauly, président de la SNEMM 23

Thierry Bourguignon, président de l'ANMONM 23

➤ 16 mars, participation à l'Assemblée générale de l'Union Départementale SNEMM de la Creuse à Guéret



➤ 9 avril, remise de l'insigne de l'ONM à M. Marc HERVY



► 4 mai, participation à l'Assemblée générale de l'ANMONM 63 à Volvic



Présidée par M. Georges CAUTIER

► Cérémonie du 8 mai 1945 au Monuments aux Morts de Guéret





Ce même jour, l'insigne de l'ONM a été remis à M. Serge MENGIN



➤ 27 mai, Cérémonie pour la Journée nationale de la Résistance



➤ 28 mai, 80^e anniversaire du Massacre de Vaussujean



➤ 29 mai, Cérémonie de la remise des Prix du Concours national de la Résistance et de la Déportation avec la participation d'élèves de l'école élémentaire de Saint-Vaury, qui ont interprété notamment le Chant des partisans



➤ 4 réunions du Comité de section ont eu lieu depuis le début de l'année

L'élection du Bureau et la constitution des commissions ont eu lieu le 6 mai dernier :

- Président : Thierry Bourguignon
- Vice-président : Guy Avizou
- Vice-présidente : Evelyne Dufossé,
 - Vice-président : Pierre Pauly
 - Trésorier : Yves Aafort
- Trésorier adjoint : Claude Soulier
- Secrétaire : Danielle Vinzant
- Secrétaire adjointe : Ginette Michon

-
- ✓ Commission « Education – Citoyenneté », **Guy Avizou**, Thierry Bourguignon, Armelle Martin, Marie-Claude Mathieu, Ginette Michon.
 - ✓ Commission « Prix du civisme » : **Michel Gillet**, Thierry Bourguignon, Michel Dracius, Armelle Martin.
 - ✓ Commission « Entraide et solidarité » (dessins de Noël) : **Michèle Picoty**, Pierrette Beaufert, Evelyne Dufossé, Françoise Philbet, Michèle Suchaud.
 - ✓ Commission « Mémoire » (Prix de la Mémoire et de l'Initiative mémorielle, Petits veilleurs de la Mémoire) : **Claude Soulier**, Guy Avizou, Thierry Bourguignon, Serge Jannot, Ginette Michon, Françoise Philbet,.
 - ✓ Commission « Développement et prospective / partenariats » : **Thierry Bourguignon**
Des membres de notre section, acteurs(trices) important(e)s notamment du secteur économique seront convié(e)s pour siéger au sein de cette commission.
 - ✓ Commission « Relations extérieures » : **Pierre Pauly**, Yves Aafort, Thierry Bourguignon, Evelyne Dufossé, Serge Jannot.
 - ✓ Commission « Animation » (galette, voyages, visites, repas...): **Ginette Michon**, Thierry Bourguignon, Armelle Martin, Michèle Picoty, Michèle Suchaud.
 - ✓ Guy Avizou conserve la responsabilité de l'organisation des conférences en partenariat avec la SMLH
 - ✓ Commission « Revues et publications » : **Thierry Bourguignon**, Pierrette Beaufert, Ginette Michon, Françoise Philbet, Danielle Vinzant.
 - ✓ Commission « communication » : **Thierry Bourguignon**, Pierre Pauly, Danielle Vinzant



Hommage à Marc Bloch Samedi 15 juin 2024 Mairie du Bourg-d'Hem

Manifestation labellisée « 80 ans de la Libération », organisée par la Société des sciences naturelles, archéologiques et historiques de la Creuse (SSNAHC), avec le concours de la municipalité du Bourg-d'Hem

Programme

- ◆ 14H00 : Accueil par Robert Deschamps, maire du Bourg-d'Hem et par Guy Avizou, président de la SSNAHC.
- ◆ 14H15 : Ouverture par le professeur Antoine Triller, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.
- ◆ 14H30 : Marc Bloch historien, par Lucien Bély, professeur à la faculté des lettres de Sorbonne Université, membre de l'Académie des sciences morales et politiques.
- ◆ 15H00 : « Marc Bloch et sa représentation du fonctionnaire public dans *L'Étrange défaite* », par Christian Vigouroux, ancien président de la SSNAHC, conseiller d'État honoraire.
- ◆ 15H30 : « Marc Bloch et la Creuse », par Guy Avizou, président de la SSNAHC
- ◆ 16H00 : « Marc Bloch résistant », par Aurélien Grau et Jeevan Millard, élèves de Terminale G5 du lycée Pierre Bourdan de Guéret, encadrés par leur professeur Jean-Luc Léger.
- ◆ 16H30 : « La mémoire de Marc Bloch », par Matis Bloch, arrière-petit-fils de Marc Bloch.
- ◆ 17H00 : « L'hommage à Marc Bloch dans les revues historiques en France et en Allemagne après la Libération », par Marie-Bénédicte Vincent, professeure à l'Université de Franche-Comté.
- ◆ 17H30 : Conclusion par Guy Avizou
- ◆ 18H00 : Dépôt d'une gerbe sur la tombe de Marc Bloch au cimetière du Bourg-d'Hem.
- ◆ 18H45 : Visite de la maison des Fougères.
- ◆ 19H30 : Clôture de l'après-midi. Apéritif offert par la municipalité à la salle du foyer rural du Bourg-d'Hem.

Marc Bloch (1886-1944)



Marc Bloch en 1942

Cette année 2024 est marquée par une série de commémorations évoquant les événements glorieux et tragiques qui marquèrent voici 80 ans la Libération de la France. Ces commémorations sont aussi l'occasion d'honorer la mémoire des hommes et des femmes qui donnèrent leur vie pour notre liberté. Je voudrais ici évoquer la figure du grand historien et résistant Marc Bloch, creusois d'adoption, fusillé par les nazis avec 27 de ses camarades à Saint-Didier-de-Formans, département de l'Ain, le 16 juin 1944.

L'historien

Marc Bloch est, avec Fernand Braudel, Lucien Febvre et Ernest Labrousse l'une des figures majeures des historiens français du XX^e siècle. Il est né à Lyon le 6 juillet 1886. Son père, Gustave Bloch, professeur d'université est issu d'une famille juive alsacienne qui en 1871 a fait le choix de la France. Sa mère Sarah, née Ebstein, est la fille de petits commerçants lyonnais. Marc Bloch est admis à l'École normale supérieure en 1904 et en sort agrégé d'histoire-géographie en 1908. Avant la Grande Guerre il est professeur successivement au lycée de Montpellier puis à celui d'Amiens.

En 1919 il est nommé professeur à l'université de Strasbourg, à l'occasion du retour à la France de l'Alsace-Lorraine. La même année, il épouse à Paris Simone Vidal, fille d'un polytechnicien, dont la famille est issue du Vaucluse et de l'Alsace. En 1924 Marc Bloch publie la première de ses grandes œuvres historiques, *Les rois thaumaturges*, dans laquelle il expérimente l'usage de la méthode comparatiste, déjà utilisée par les linguistes. En 1929 il lance avec Lucien Febvre une nouvelle revue *Les Annales d'histoire économique et sociale*. Celle-ci, qui existe toujours aujourd'hui, va exercer une influence déterminante dans l'évolution de la science historique, en mettant l'accent non plus sur l'histoire événementielle, mais sur l'étude des faits économiques, sociaux, culturels à différentes échelles : locale, nationale, internationale. (Marc Bloch maîtrise lui-même plusieurs langues étrangères).

En 1931 il publie son ouvrage majeur, *Les caractères originaux de l'histoire rurale française*, dans lequel il utilise les apports de l'histoire mais aussi d'autres disciplines comme la démographie ou la botanique. En 1936 sa carrière d'historien est couronnée par son élection à la Sorbonne, dans la chaire d'histoire économique. Par contre il échoue à deux reprises dans sa candidature au Collège de France, peut-être en raison de ses origines juives. Jusqu'au bout il continue son œuvre historique. Certains de ses ouvrages ne seront publiés qu'après sa mort comme *l'Apologie pour l'Histoire ou Métier d'Historien*, dans lequel il expose sa conception de l'histoire et la place qui devrait être la sienne dans l'enseignement et la formation du citoyen.

Le patriote républicain

Marc Bloch est un intellectuel pleinement engagé dans la vie de son temps, témoignant tout au long de sa vie, d'un patriotisme et d'un attachement aux valeurs de la République qui ne se sont jamais démentis et l'ont conduit jusqu'au sacrifice suprême. En 1914 il est mobilisé comme sergent d'infanterie. Il termine la guerre avec le grade de capitaine, décoré de la Croix de guerre et de la Légion d'honneur.

En 1939, alors âgé de 53 ans, au sommet de sa carrière universitaire, père de 6 enfants et atteint de polyarthrite, il demande néanmoins à servir dans une unité combattante. Mobilisé en septembre, il est d'abord affecté en Alsace puis muté à l'état-major de la Première armée, alors stationné à dans l'Aisne, près de Saint-Quentin, comme responsable de l'approvisionnement en carburants. Lors de l'offensive allemande du 10 mai 1940, son unité est envoyée en Belgique, avant de faire retraite jusqu'à Dunkerque, d'où il réussit à s'embarquer pour l'Angleterre le 31 mai. Marc Bloch regagne la France dès le 2 juin et participe aux derniers combats de la Première armée dans la région de Rennes. Après l'armistice il gagne Guéret, où il retrouve sa famille avant d'être démobilisé. Il passe l'été 1940 dans sa maison de Fougères, commune du Bourg-d'Hem, où il rédige *L'étrange défaite*, modèle d'« histoire immédiate », ouvrage consacré aux événements de 1939-1940. Il s'y livre à une analyse approfondie des causes militaires mais aussi sociales, morales et politiques de l'effondrement français. Le manuscrit de cet ouvrage, resté dissimulé durant toute la période de l'Occupation, sera retrouvé après sa mort et publié en 1946.

En application du statut des juifs publié par le gouvernement de Vichy le 3 octobre 1940, Marc Bloch est exclu de la fonction publique, avant d'être rétabli dans ses fonctions le 5 janvier 1941, pour « services exceptionnels ». Mais il a conscience que sa situation peut être remise en cause à tout instant. Il envisage d'émigrer aux États-Unis, avant d'y renoncer, ne voulant pas abandonner sa mère, âgée et malade. Il est finalement affecté à la faculté des lettres de Strasbourg, repliée à Clermont-Ferrand, puis à celle de Montpellier où le doyen Augustin Fliche, antisémite notoire, l'accueille avec une froideur non-dissimulée. En mars 1941 Marc Bloch rédige son testament. Ce texte révèle le rapport au judaïsme et plus largement la personnalité et les conceptions philosophiques de l'auteur. Il mérite d'être cité in-extenso¹.

¹- Voir Marc Bloch, *L'Histoire, la Guerre, la Résistance*, p.813-814.

Clermont-Ferrand, le 18 mars 1941

Où que je doive mourir, en France ou sur la terre étrangère et à quelque moment que ce soit, je laisse à ma chère femme ou, à son défaut, à mes enfants le soin de régler mes obsèques, comme ils le jugeront bon. Ce seront des obsèques purement civiles : les miens savent bien que je n'en aurais pas voulu d'autres. Mais je souhaite que, ce jour-là, - soit à la maison mortuaire, soit au cimetière-, un ami accepte de donner lecture des quelques mots que voici :

Je n'ai point demandé que, sur ma tombe, fussent récitées les prières hébraïques, dont les cadences, pourtant, accompagnèrent vers leur dernier repos, tant de mes ancêtres et mon père lui-même. Je me suis, toute ma vie durant, efforcé, de mon mieux, vers une sincérité totale de l'expression et de l'esprit. Je tiens la complaisance envers le mensonge, de quelque prétexte qu'elle puisse se parer, la pire lèpre de l'âme. Comme un beaucoup plus grand que moi, je souhaiterais volontiers que, pour toute devise, on gravât sur ma pierre tombale ces simples mots : *Dilixit veritatem*.¹ C'est pourquoi il m'était impossible d'admettre qu'en cette heure des suprêmes adieux, où tout homme a pour devoir de se résumer soi-même, aucun appel fût fait, en mon nom, aux effusions d'une orthodoxie dont je ne reconnais point le *credo*.

Mais il me serait plus odieux encore que dans cet acte de probité personne pût rien voir qui ressemblât à un lâche reniement. J'affirme donc, s'il le faut, face à la mort, que je suis juif ; que je n'ai jamais songé à m'en défendre ni trouvé aucun motif d'être tenté de le faire. Dans un monde assailli par la plus atroce barbarie, la généreuse tradition des prophètes hébreux, que le christianisme, en ce qu'il a de plus pur, reprit pour l'élargir, ne demeure-t-elle pas une de nos meilleures raisons de vivre, de croire et de lutter ?

Étranger à tout formalisme confessionnel comme à toute solidarité prétendument raciale, je me suis senti, durant ma vie entière, avant tout et très simplement français. Attaché à ma patrie par une tradition familiale déjà longue, nourri de son héritage spirituel et de son histoire, incapable, en vérité, d'en concevoir une autre où je puisse respirer à l'aise, je l'ai beaucoup aimée et servie de toutes mes forces. Je n'ai jamais éprouvé que ma qualité de juif mît à ces sentiments le moindre obstacle. Au cours des deux guerres, il ne m'a pas été donné de mourir pour la France.

Du moins, puis-je, en toute sincérité, me rendre ce témoignage : je meurs comme j'ai vécu, en bon français.

Il sera ensuite – s'il a été possible de s'en procurer le texte – donné lecture de mes cinq citations.

Marc BLOCH

Après l'invasion de la zone libre, fin 1942, Marc Bloch entre dans la clandestinité, s'engage dans la Résistance active dans la région lyonnaise au sein du mouvement Franc-Tireur et participe à la création des MUR (Mouvements Unis de la Résistance). Arrêté par la Gestapo à Lyon le 8 mars 1944, il est interné à la prison du fort Montluc où il est interrogé et torturé sans donner aucune information. Après l'accentuation de la répression allemande qui suit le débarquement du 6 juin 1944, Marc Bloch fait partie des 30 détenus extraits du fort Monluc, emmenés vers le nord et exécutés à la mitrailleuse près du village de Saint-Didier-de-Formans, dans le département de l'Ain.

¹- *Il chérit la vérité.*

L'attachement à la Creuse

L'histoire personnelle de Marc Bloch est étroitement liée à celle du département de la Creuse. En 1930 il fait l'acquisition d'une maison bourgeoise, située au lieu-dit Les Fougères sur la commune du Bourg-d'Hem, probablement sous l'influence de son ami Louis Lacrocq, avocat à Guéret, historien local réputé et président de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse. Marc Bloch séjourne régulièrement avec sa famille aux Fougères durant les vacances scolaires. Il devient membre de la Société des sciences et à plusieurs reprises, il rend compte de ses activités dans les *Annales*. Les séjours dans la Creuse sont studieux, souvent occupés à la rédaction d'ouvrages ou d'articles, mais aussi propices à de longues discussions avec Louis Lacrocq et à des promenades dans la campagne creusoise, que l'historien du monde rural met à profit pour échanger avec de simples paysans.



Marc Bloch et son épouse Simonne avec deux de leurs enfants : Suzanne et Jean-Paul. Photo sans doute prise aux Fougères vers 1932.

En septembre 1939 c'est à Guéret qu'il envoie sa famille, loin des potentielles zones de combat. Sa femme et ses enfants habitent au numéro 5 de la rue Ferragüe, à proximité immédiate du domicile de Louis Lacrocq, situé au numéro 7. Le fils aîné Étienne est élève au lycée de garçons. Après la débâcle de juin 1940 c'est aux Fougères qu'arrive Marc Bloch, pour un séjour de plusieurs mois. La maison est aujourd'hui la propriété de ses descendants.

En 1975, la dépouille de Marc Bloch est amenée au cimetière du Bourg d'Hem. Après une inhumation provisoire dans le caveau communal, elle reçoit sa sépulture définitive le 14 octobre 1977, dans un caveau construit par la famille. Cette cérémonie se déroule en présence des autorités civiles et militaires et de diverses personnalités de la Résistance et du monde universitaire.

Deux discours sont prononcés : le premier par Jean-Pierre Lévy, créateur du mouvement Franc-Tireur, le second par Charles Morazé, professeur au Collège de France. Henri Brunschwig, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales donne ensuite lecture du testament de Marc Bloch et M. Darraud, représentant de l'Ordre de la Légion d'Honneur rappelle les cinq citations obtenues par Marc Bloch. Sur sa tombe, selon sa volonté, est gravée l'inscription latine *Dilexit veritatem*, dont il avait fait une de ses règles de vie.

Bibliographie

Marc Bloch, *L'Histoire, La Guerre, La Résistance*, édition établie par Annette Becker et Étienne Bloch, Quarto Gallimard, 2006.
Étienne Bloch et Alfredo Cruz-Ramirez, *Marc Bloch une biographie impossible*, Culture et Patrimoine en Limousin, 1997.
Daniel Dayen, Une amitié : Marc Bloch et Louis Lacrocq, (1929-1940), *Mémoires de la SSNAHC*, tome 52, p.195-212.



mpl er d m h m c æ ar n U y q U c a q M h 1 U t b U s l a Z a q r U l c q a r Z a q Y m i V a q Z a h U Y U « d a

Par Jean-Michel BIENVENU



Jean-Michel Bienvenu est ornithologue originaire de Bussière-Dunoise (Creuse) et membre du Conservatoire d'espaces naturels du Limousin.

Enfant, il courait les bois et les prés voisins de la maison familiale. « Avec les copains, on cherchait à débusquer les nids, on a appris à reconnaître les chants des oiseaux. C'était notre loisir de jeunes ruraux, il a certainement marqué ma vocation », reconnaît l'ornithologue. Il se souvient du vol des grues cendrées.

« Pour l'enfant que j'étais, leur voyage restait un mystère. Mon éducation très empirique, sur le terrain, a été complétée par celle puisée dans les livres de la bibliothèque de l'école où enseignait mon père, mes premiers guides naturalistes et d'ornithologie. » Ce qui se forge alors tout au long de cette enfance rurale est indélébile.

L'ornithologie traite et se réfère à la connaissance des oiseaux. Depuis des temps immémoriaux, l'oiseau a fortement imprégné la conscience humaine. D'Anaxagore et d'Aristote dans la haute antiquité grecque à Buffon et plus récemment à Darwin l'oiseau a été source d'étonnement, d'observations assidues et de progrès de la science. La découverte de l'*Archéoptéryx* (Fig.1) à la fin du 19^{ème} siècle par les paléontologues dans les calcaires de l'Allemagne méridionale et celle plus récente en 2022 de *Fugiavenator prodigiosus* en Chine permettent de comprendre la lente évolution de l'oiseau depuis 150 millions d'années. Son appartenance au règne des dinosaures et son ascendance reptilienne s'en trouve confirmée.

Certains attribuent à l'oiseau la naissance de l'art musical se référant à la sophistication de son chant, d'autres l'inspiration de l'art pictural grâce à la variété des teintes de son plumage. D'autres encore lui octroient la dynamique de l'art chorégraphique en évoquant ses postures nuptiales et plus encore l'origine de l'aviation moderne par la maîtrise du vol.

La sélection naturelle a modelé des organismes sous la forme d'espèces aviaires d'une étonnante variété, des machines de survie comme le définit l'évolutionniste Richard Dawkins. Ces espèces ont dû s'adapter à des habitats particuliers pour assurer leur pérennité. La littérature spécialisée reconnaît l'extraordinaire capacité de déplacement de l'avifaune en des laps de temps réduits et sa faculté à investir les milieux les plus adaptés à sa biologie .

Ainsi l'ornithologie en tant que science du vivant se révèle d'un apport indéniable dans la caractérisation des paysages, dans la diversité des milieux naturels et donc dans la biodiversité des territoires.



Fig. 1. Archaeopteryx

Pour l'écologue et à fortiori pour l'ornithologue le paysage est objectif et son approche demeure une démarche dénuée de toute forme d'émotivité. En quelque sorte, le paysage il 'Est', au temps T, dans les conditions externes à l'observateur chargé de la collecte des données. La perception des ses différentes composantes a d'ailleurs été déclinée dans le langage des sciences naturalistes en écosystèmes ou habitats décomposés eux-mêmes en biotopes relatifs aux organismes qui y vivent. L'état français dans les années 1980 a pris la décision de faire le point sur l'état de conservation de son patrimoine naturel et a demandé aux régions de définir des zones de fort intérêt naturel. Ainsi sont nées les Z.N.I.E.F.F (Zones Naturelles d'Intérêt Floristique et Faunistique), un dispositif de reconnaissance n'ayant pas toutefois en lui-même de valeur juridique directe et ne constituant pas un instrument de protection réglementaire des espaces inventoriés.

Les sites des étangs et des combes de la Cazine situés dans le nord ouest creusois ont fait l'objet d'un suivi de la part des ornithologues locaux depuis une 50^{aine} d'années. Leurs observations ont, sans conteste, révélé la singularité et la richesse de ces espaces et leur a permis d'intégrer le registre du dispositif national dès 1982.

Méthodes d'inventaire des sites

Deux types de méthode d'échantillonnage ont été privilégiés par les ornithologues locaux dans une démarche collective de type associatif ou bien dans une approche plus individuelle avec l'exploitation des données dans une base informatisée personnelle. L'une, classique, est très communément utilisée dans les inventaires. Elle correspond à une observation, en un lieu donné (Commune et lieu-dit), à une date et heure précises. Elle sanctionne en somme la notion de présence/absence d'une espèce. L'autre plus précise s'est orientée sur la répartition spatiale des individus en lien à leur habitat. La méthode dite des quadrats et plus spécifiquement pour l'avifaune des plans quadrillés permet une définition fine des territoires de reproduction des différentes espèces.

Le site de La Cazine



Fig. 2. Étang de La Grande Cazine

Le site de La Cazine (Fig.2) se situe dans le nord-ouest du département de la Creuse, sur la commune de Noth dans le pays sostranien. Il est principalement constitué de 2 pièces d'eau et d'une somme d'habitats circumlacustres. Ces deux étangs font partie de l'ancien domaine de La Fôt. Le domaine a été acheté à la fin du XIX^e siècle par le vicomte Paul de Curel, sur lequel il fait bâtir un manoir. En 1987, cette propriété de type nobiliaire est vendue ; une part devient possession du syndicat mixte de La Fôt et tombe ainsi dans l'escarcelle publique.

Un conseil syndical, composé de 10 membres issus de la Communauté de communes du pays sostranien pour 60% et du Conseil départemental de la Creuse pour 40%, gère un ensemble d'environ 155 ha. Cette zone se décompose en 28 ha de terres agricoles, 72 ha de boisements feuillus et résineux et 55 ha en 2 pièces d'eau et parcelles humides attenantes.

Il fait aujourd'hui l'objet d'une étude naturaliste approfondie de la part du Conservatoire Régional des Espaces de Nouvelle-Aquitaine qui poursuit la mise en valeur de la relation avifaune et habitats.

Depuis 1970, le site est prospecté par les ornithologues de manière quasi régulière avec néanmoins une disparité dans les durées d'observation. Ils ont pu à ce jour comptabiliser 135 espèces d'oiseaux. En comparaison, ce nombre pourrait paraître faible face aux 230 espèces inventoriées sur la réserve naturelle nationale de l'étang des Landes située sur la commune de Lussat ou bien aux quelques 550 espèces du territoire national. La différence d'échelle et de niveau de prospection permettent de prendre en considération de manière plus juste ces chiffres et d'objectiver la réflexion. Toutefois, 135 espèces observées font de ce site l'une des zones phare du département de La Creuse.

Comme nous venons de l'évoquer l'effort de mise en relation des différentes espèces à leur habitat, nous a permis d'affiner la dynamique globale du site et de mesurer son potentiel écologique. Nous avons couvert dans nos prospections les différentes phases biologiques des espèces aviaires, à savoir « reproduction, migration, hivernage », et ainsi porté un diagnostic sur la capacité d'accueil des différents milieux. Nous avons discriminé les taxons en fonction de leur occurrence retenant les critères d'observation en statut de « régulier, irrégulier, occasionnel », « en baisse et en hausse ». 36 espèces figurent en baisse représentant 27% des espèces inventoriées. Parmi ces dernières, nous retiendrons le Bruant jaune *Emberiza citrinella* nicheur sur le site jusqu'à la fin des années 1990 et la Pie-Grièche grise *Lanius excubitor* hivernante régulière des années 1970 aux années 1990 occasionnellement notés à l'affût sur les fils téléphoniques et poteaux de clôture. Le déclin local de ces deux oiseaux correspond à une régression régionale, voire européenne.

la Foulque macroule *Atra Fulica* mérite une attention particulière dans la mesure où cette espèce fortement inféodée à l'eau et à ses ceintures palustres était jadis hivernante en nombre et reproductrice régulière. De nos jours, elle ne fréquente que très sporadiquement les étangs de La Cazine. Il en est de même pour la présence des Canards plongeurs, les Fuligules morillons *Aythya fuligula* et milouins *Aythya ferina*, ce dernier ayant niché de manière irrégulière dans la végétation lacustre au cours des années 1980 et 1990. 22 espèces sont qualifiées d'occasionnelles sur le site. Ce sont pour la plupart des espèces migratrices liées aux zones humides profitant momentanément de l'attractivité et de la disponibilité alimentaire des habitats comme la Rousserole effarvate *Acrocephalus arundinaceus*, l'Avocette élégante *Recurvirostra avocetta*, l'Oie cendrée *anser anser*, le Tadorne de Belon *Tadorna tadorna*, le Balbuzard pêcheur *Pandion Haliaeetus*. Nous avons distingué parmi les espèces les plus largement contactées les « réguliers », oiseaux communément admis comme généralistes et ubiquistes de la zone tempérée et les « irréguliers » plus soumis à une forme d'erratisme saisonnier dont la présence est d'ordre multifactoriel. . Toutefois ces irréguliers peuvent montrer des signes de rémanence géographique et nous orienter dans notre approche sur des formes de complémentarité et d'équilibre des milieux. Notre attention se porte plus particulièrement sur le Héron pourpré *Ardea purpurea* et la fréquence de ses haltes migratoires dans les stations de roseaux, sur la régularité de l'hivernage du Tarin des aulnes *Spinus spinus* et de sa stabilité dans sa relation à son hôte végétal l'Aulne glutineux *Alnus glutinosa*.

Le Pigeon colombin *columba oenas* est très irrégulier sur le site. Il partage, en hivernage, les déplacements et les haltes nocturnes du Pigeon ramier *Columba palumbus* dans la futaie au sud de l'étang de la Grande Cazine trouvant là son habitat de prédilection. Cette espèce cavernicole doit avoir à sa disposition des arbres creux pour assurer sa reproduction. En cela la présence du le Pic noir *Dryocopos martius* devrait pouvoir lui conférer à terme un statut de nicheur en laissant libres ses anciennes loges. certaines espèces comme le Grèbe huppé *Podiceps cristatus* (Fig.3) , la Foulque macroule *Fulica atra* et la Poule d'eau *Gallinula chloropus* sont particulièrement contrôlés pour évaluer la stabilité d'accueil du site alors que la Rousserole effarvate *Acrocephalus scirpaceus*,

évaluer la stabilité d'accueil du site alors que la Rousserole effarvate *Acrocephalus scirpaceus*, les Bruant des roseaux *Emberiza schoeniclus*, Petit gravelot *Charadrius dubius*, Fuligule milouin *Aythya ferina*, Fuligule morillon *Aythya fuligula*, Bécassine des marais *Gallinago gallinago* et le Râle d'eau *Rallus aquaticus* devraient nous permettre d'en mesurer sa capacité de reconquête.

Il est indéniable que le site des étangs de La Cazine garde un fort potentiel environnemental en dépit de facteurs limitants comme les perturbations climatiques, l'impact humain qu'il soit de loisir, professionnel ou d'usage.

Le Site des Combes de La Cazine



Fig.4. Les Combes de La Cazine. Lande et affleurement rocheux.

Les Combes de La Cazine (Fig.4) se situent à 3 km en aval du site précédent, sur le ruisseau éponyme qui s'écoule de l'étang de la Grande Cazine. Ce site se trouve en majeure partie sur la commune de Colondannes et déborde sur les territoires de Naillat et Saint-Léger Bridereix dans le nord-ouest creusois. À lui seul, le nom évoque les deux grands traits identitaires du lieu : des escarpements rocheux et un cours d'eau. Les combes forment une étroite vallée liée à la faille géologique de la Marche alignée d'ouest en est. Située au nord du site, cette zone de cisaillement dévoile des formations granitiques en laissant apparaître des micros-falaises, ainsi que des blocs rocheux de tailles très diverses. Le ruisseau de la Cazine coule du sud au nord dans un axe perpendiculaire à la faille dont la contrainte topographique a réactivé son cours et lui a donné un profil de petit torrent. Les Combes de la Cazine, comme nous l'avons déjà évoqué, sont répertoriées au titre des Z.N.I.E.F.F pour une superficie de 86 ha. En 1984, cette reconnaissance est doublée du label national « site inscrit » pour sa grande valeur paysagère et concerne 50 ha.

La classe biologique des oiseaux a été et demeure le groupe taxonomique le plus étudié sur le site en rapport à sa grande valeur « d'indicateur écologique ». 70 espèces ont jusqu'à lors été comptabilisées. En référence aux statuts définis par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN France, 2011) 11% d'entre elles relèvent du critère « vulnérable » et 13 % de la mention « menacé ». Parmi ces espèces, nous remarquerons que 49% d'entre elles concernent des milieux boisés et 24% de milieux ouverts, principalement d'espaces recouverts de bruyères. Les autres sont respectivement inféodées aux linéaires arbustifs (16%) et aux milieux aquatiques (3%). Il peut paraître surprenant d'avoir retenu les espèces dans leurs phases migratoires (8%) dans la mesure où leur présence sur le site s'avère de courte, voire de très courte durée. Les Combes de La Cazine se révèlent d'une réelle importance pour les passereaux migrateurs nocturnes comme le Pouillot fitis *Phyloscopus trochilus*, le Gobemouche noir *Ficedula hypoleuca*, l'Alouette des champs *Alauda arvensis* qui sur leur haltes migratoires diurnes trouvent parmi la mosaïque d'habitats les conditions adaptées à leur survie. D'autre part, en poussant nos investigations dans le domaine de l'éthologie, nous avons remarqué que l'alternance des milieux boisés et ouverts favorise l'élévation



Fig.3. Grèbe huppé en parade nuptiale ©F.Rousset

de la colonne d'air par différentiel thermique. Ajouté à cela, les affleurements rocheux, la couleur sombre de la terre de bruyère concentrent l'énergie solaire et la chaleur rétrocedant ainsi de fortes ascendances. Ces éléments d'aérologie optimisent les déplacements 'à moindre coût énergétique' des migrateurs diurnes. De ce fait, nous avons retenu le Milan royal *Milvus milvus* migrateur très régulier sur la zone, tout comme la Grue cendrée *Grus grus* dont la typologie des milieux de prédilection diffère largement des paysages locaux. Nous avons noté 2 espèces relevant des milieux aquatiques. L'une, la Bergeronnette des ruisseaux *Motacilla cinerea* est strictement inféodée aux eaux vives de La Cazine sur le profil rocheux du cours d'eau, là où la faille de la Marche a réactivé l'action dynamique de la rivière. L'autre, la Bergeronnette grise *Motacilla alba* s'est cantonnée sur les prairies humides du lit majeur.

En ce qui concerne les habitats forestiers, les pics sont largement représentés avec 5 espèces, du très petit Pic épeichette *Dendrocops minor* au grand Pic noir *Dryocopus martius*. Ils figurent pratiquement l'ensemble des espèces de pics susceptibles d'être observées à une plus vaste échelle. Leur présence revêt un intérêt particulier en termes de biodiversité car leurs mœurs cavernicoles génèrent la présence d'autres espèces, comme celle de la Mésange charbonnière *Parus major*, de la Mésange bleue *Cyanistes caeruleus* et de la Mésange nonnette *Poecile palustris*. Les cas de nidification de cette dernière sur le site ont été notés dans d'anciennes loges de pics dans la partie supérieure des grands arbres des lisières.

Parmi les rapaces, l'Epervier d'Europe *Accipiter nisus* se reproduit sur le site de manière régulière. La bonne pénétrabilité du milieu et l'alternance des massifs boisés principalement constitués de Pins noirs Laricio *Pinus nigra laricio* denses offre une structure d'habitat idéale pour l'espèce. Son congénère l'Autour des palombes *Accipiter gentilis*, espèce à grand territoire, a fait l'objet d'observations directes en action de prédation sur la Corneille noire *Corvus corax* et sur le Geai des chênes *Garrulus glandarius*. La Buse variable *Buteo buteo*, prédateur au régime alimentaire extrêmement varié est naturellement le rapace le plus commun sur le site. Nous avons pu délimiter pour cet oiseau 3 cantons, dont un recouvre la quasi totalité de la zone.

Notre enquête ornithologique s'est principalement portée sur les espaces les plus ouverts. Ils sont couverts en grande partie par la lande, formation végétale majoritairement constituée de bruyères. Nous avons remarqué que 16 espèces étaient directement ou indirectement liées à l'habitat 'lande'. Parmi celles dites « nicheuses » strictement inféodées aux ensembles végétaux peu élevés ($h \leq 80\text{cm}$), nous retiendrons le Pouillot de Bonelli *Phylloscopus bonelli* dont nous avons pu discriminer 4 territoires tous implantés en bordure de pinède claire jouissant de l'apport thermique d'une exposition sud-ouest. L'Engoulevent d'Europe *Caprimulgus europaeus* est un nicheur très irrégulier qui fréquente principalement la partie sud de la zone où les bruyères présentent des états de sénescence avancés. Le Busard Saint Martin *Circus cyaneus* jadis nicheur et hivernant régulier sur les parties est et ouest des Combes de La Cazine n'est présent que très ponctuellement au cours de ses haltes migratoires.



Fig.5. Linotte mélodieuse ♂.©F.Rousset

La colonisation des habitats ouverts par les fougères provoque la fermeture des landes et demeure sans conteste le principal facteur de raréfaction de cette espèce sur le site. La Linotte mélodieuse *Carduelis cannabina* (Fig.5) et le Bruant jaune *Emberiza citrinella* se sont cantonnés sur les portions de la lande où la bruyère est la plus haute ($h > 50\text{cm}$), à partir de postes de chant établis dans les genévriers ou les bouleaux.

L'importance des enquêtes et des suivis ornithologiques viennent d'être illustrés pour ces deux zones du nord-ouest creusois. Par le biais des fluctuations du vivant, en la circonstance les oiseaux, il nous est permis de comprendre la complexité de l'organisation des milieux, des espaces naturels, des paysages. Ainsi, d'ensembles à priori figés au regard du profane, une extraordinaire dynamique se poursuit sur des échelles de temps inégales. La biodiversité devient alors un enjeu majeur défini comme tel par la communauté scientifique.

Glossaire

Avifaune : faune aviaire, ensemble d'oiseaux ou d'espèces d'oiseau d'un milieu spécifique.

Écosystème : ensemble d'être vivants qui cohabitent au sein d'un milieu ou d'un environnement spécifique et interagissent entre eux dans de ce milieu et avec ce milieu. Un écosystème est composé de différents biotopes.

Biotope : aire géographique de dimensions variables, offrant des conditions constantes ou cycliques en référence aux affinités d'une espèce donnée.

Quadrat : quadrilatère de taille et dimensions connues permettant de quadriller une zone de terrain afin d'en connaître précisément les propriétés comme la flore et la faune.

Taxon : un *taxon* est une entité regroupant tous les organismes vivants possédant en commun certaines caractéristiques bien définies.

Palustre : qui se rapporte au marais.

Rémanence : persistance partielle d'un phénomène après disparition de sa cause (science).

Cavernicole : espèce qui vit ou se reproduit dans, des cavités, des grottes.

linéaires arbustifs : haies vives, sentiers et chemins bordés de haies.

Éthologie : science des comportements des espèces animales dans leur milieu naturel

Canton : territoire. (*terme largement utilisé dans les sciences naturalistes)



Article extrait de la Charte, transmis par le chef d'escadron Serge JANNOT (h) membre perpétuel de l'ANOLOG, GR 203 de la Fédération Nationale André Maginot.

Dossier

Le Service de Santé des Armées, un corps d'excellence

Si l'on évoque souvent le 13^e RDP ou la Légion étrangère pour valoriser l'armée française, on devrait aussi ajouter un autre corps d'excellence : le Service de Santé des Armées (SSA). Une spécificité tricolore discrète, qui doit être préservée.

En juin 2020, à l'occasion d'un rapport sur l'action du Service de Santé des Armées (SSA) lors de la pandémie du Covid, le Sénat s'inquiétait de « moyens éreintés », soulignant : « Avec moins de quinze mille personnes, et 1,4 milliard d'euros de budget, le SSA, qui a perdu mille six cents postes en cinq ans, où il manque cent médecins, ne tourne aujourd'hui que grâce à ses trois mille réservistes ». « Le service de santé des Armées est en coma dépassé ! », alertait *Le Canard enchaîné* en octobre dernier.

Ce n'est pas une nouveauté : le Service de Santé des Armées, qui fête cette année ses

315 ans, a subi des hauts et des bas – ces bas survenant généralement en période de paix : le politique ne voyant aucun intérêt à entretenir un corps qui ne « sert à rien », puisqu'il n'y a pas de blessés à soigner. Or, les compétences du SSA ne se limitent pas à soigner les soldats blessés ou malades. Son apport à la santé en tant de paix est aussi important qu'en temps de guerre.



Depuis sa fondation le 17 janvier 1708 par Louis XIV, le SSA s'est révélé un extraordinaire outil de santé publique, sans doute le premier au monde et longtemps le plus puissant. S'il est destiné à soigner les soldats, son action s'est rapidement étendue à la population civile, de multiples manières.

« On s'intéresse aux innovations médicales, m'expliquait l'historien Guillaume Linte au cours d'un entretien, mais ce qui a le plus imprimé la société, c'est la structure et les institutions initiées par les officiers de santé. » Dès sa création, le SSA modifie le regard sur la médecine et sur le patient. On passe du charlatan moqué par Molière, du barbier exerçant dans les foires à un technicien formé et encadré : le blessé ou le malade n'est plus un rebut de la société que l'on isole ou que l'on jette dans un mouvoir, mais il devient un objet de soins et la raison d'être de ces nouveaux professionnels.

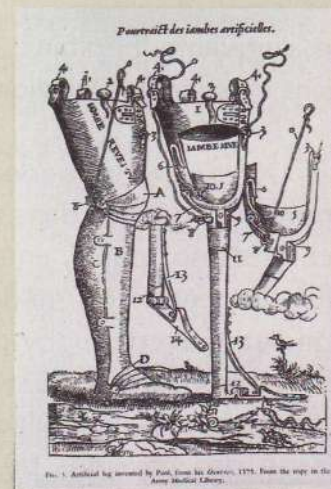
Le médecin militaire soigne et surtout, il réfléchit à mieux organiser les soins aux malades et aux blessés. Cela débute sous Louis XIV, avec l'ouverture de ses écoles de formation,

Ambroise Paré (1509 ou 1510-1590)

Chirurgien, fabricant d'instruments médicaux, anatomiste et médecin militaire.

Le 1^{er} janvier 1562, il est nommé premier chirurgien du roi Charles IX (âgé de 12 ans) par Catherine de Médicis.

Ambroise Paré a fait progresser la chirurgie et l'anatomie avec des descriptions améliorées. Il est l'auteur de nombreux ouvrages dont *Dix livres de la chirurgie : avec le magasin des instruments nécessaires à icelle*, publié en 1564, dans lequel on trouve, la première apparition connue du mot bistouri.

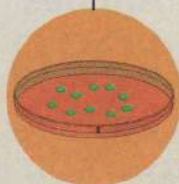


1794

Création de l'ambulance par le chirurgien militaire, Dominique Larrey

Le Dr Laveran découvre l'agent du paludisme

1880



1894

Le Dr Yersin isole le bacille de la peste

Création du premier laboratoire d'analyse des aliments par le SSA

1900





Camion ambulant de stomatologie.

© ACAPSA

de cinquante hôpitaux et d'un centre de soins de suite (les Invalides).

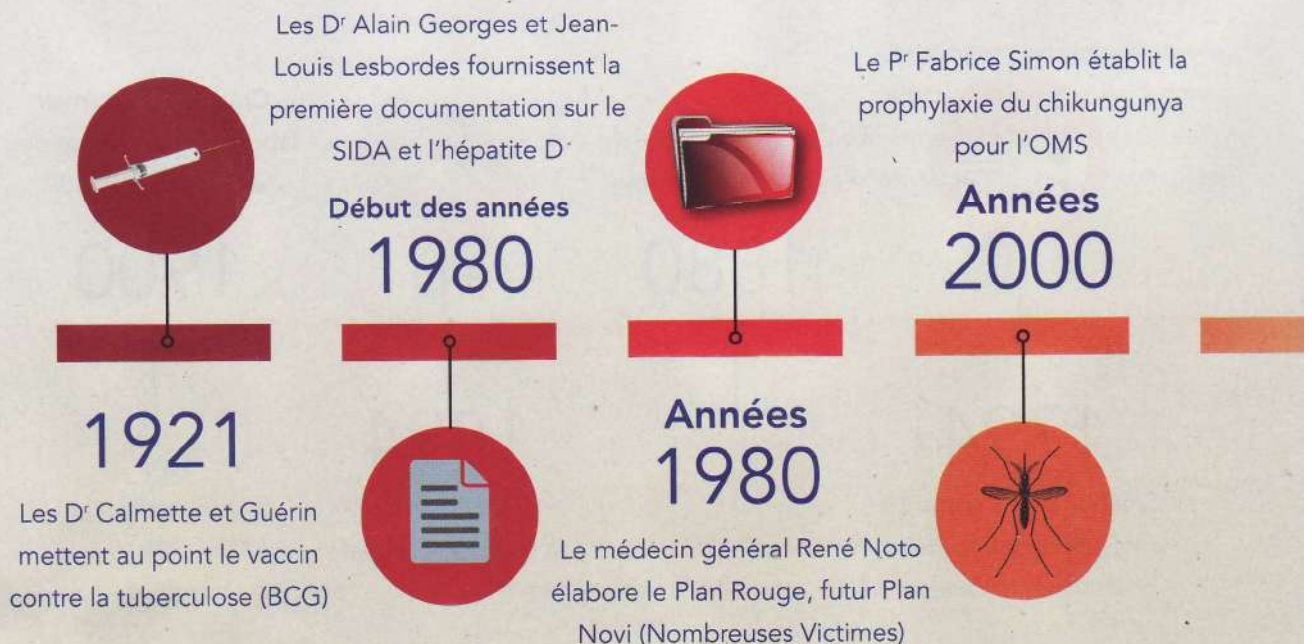
Au XXI^e siècle, la médecine militaire a fait entrer la simulation dans les universités et les écoles de soignants, une pratique issue des jeux de guerre : les médecins de la Fédération nationale de rugby ont repris et adapté les méthodes d'évaluation d'aptitude des médecins militaires. D'autres exemples ? la Caisse des Invalides de la Marine Royale, créée sous Colbert et destinée à secourir les marins inaptes à naviguer, est l'aïeule de la Sécurité sociale et de nos caisses de pré-

voyance. Le SSA invente aussi la médecine du travail, en étant le premier secteur professionnel à instaurer des visites d'aptitudes...

La médecine militaire est aussi utile en ville que sur les champs de bataille : c'est le médecin général René Noto, affecté à la BSPP (Brigade des Sapeurs Pompiers de Paris), qui conceptualise au début des années 1980 le Plan Rouge, devenu le Plan Novi (Nombreuses Victimes) et le médecin général Louis Crocq, psychiatre des armées, qui imaginent les cellules d'urgence médico-psychologiques (Cump). Des innovations sont nées de leur expérience acquise en opération, aux côtés des régiments. Côté logistique, c'est le SSA qui a inventé l'ambulance, les différents brancards, les camions de soin mobiles et a testé, durant la guerre d'Indochine, l'évacuation sanitaire par hélicoptère, une méthode qui sauve, depuis cinquante ans, bien des skieurs et des plaisanciers malchanceux.

Une médecine réactive

Le parcours d'Ambroise Paré, le père de la chirurgie moderne et le plus ancien médecin



militaire clairement identifié, est très emblématique de celui de nombre de membres du SSA. Fils de paysan, il devient chirurgien du roi grâce à son habileté et ses innovations chirurgicales sont nées de l'observation sur le terrain. Après lui, Parmentier, le chirurgien Duret et bien d'autres entreront au SSA parce qu'ils sont trop pauvres pour acheter une officine ou payer leurs études. Toute leur vie, ils uniront la recherche à la pratique.

Le SSA a, parmi ses particularités, la gestion simultanée d'un grand nombre de patients et la confrontation à des pathologies inédites: Il a ainsi développé des compétences uniques.

Les soignants militaires sont formés aux mêmes techniques que leurs confrères civils, mais les exigences des soins à prodiguer dans des conditions extraordinaires (climat hostile, population importante, équipements de fortune, urgence, danger...) ont nécessité qu'ils les adaptent, forgeant l'une des qualités de la médecine militaire : l'agilité. En expédition ou en opération, le médecin militaire est confronté à l'inconnu. Nouveau

Antoine Parmentier (1737-1813)



Précurseur de la chimie alimentaire et de l'agrobiologie, il est surtout connu pour son action en faveur de la consommation de la pomme de terre dans l'alimentation humaine : on lui doit le hachis Parmentier.

Il se penche aussi sur la châtaigne, le maïs, le blé de Turquie, les féculs, le pain, le sucre de raisin et s'intéresse aux produits laitiers. Il est aussi connu pour ses travaux sur l'hygiène alimentaire, l'utilisation de nouveaux aliments durant les fréquentes périodes de famine et comme pharmacien militaire (avec un rôle éminent dans l'organisation pharmaceutique du service de santé sous l'Empire). Inspecteur général du service de santé de 1796 à 1813, il fait adopter la vaccination antivariolique par l'armée et s'occupe des conditions d'hygiène sur les navires de la Marine.



Fermeture de Institut de médecine tropicale du Pharo

2013



Loi de Programmation militaire : Budget augmenté de 50 % pour le SSA

2024-2030

2010

Fermeture de l'École de Santé Navale



2016

Fermeture de l'Hôpital d'Instruction des Armées du Val de Grâce



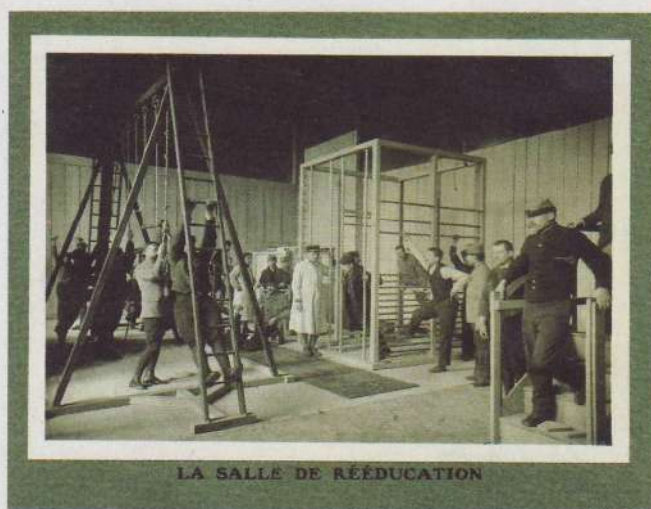


(B., blessé le 13 avril 1916.)
VASTE PLAIE DE LA FACE PAR ÉCLAT D'OBUS, FRACTURE DU MAXILLAIRE SUPÉRIEUR.
Autoplastie en jeu de patience.

Les étapes de reconstruction d'un blessé de la face en 1914.

© BIU Santé

type de blessures, nouvelle maladie... Il doit donc observer et s'adapter rapidement. Ce sont les infections dentaires observées dans les tranchées de la Grande Guerre qui ont montré l'importance du rôle des dentistes et les milliers de blessés des membres qui ont incité à la création des métiers de kinésithérapeutes, ergothérapeutes, prothésistes... On doit donc à la médecine militaire une partie de notre chaîne de soins, en prévention comme en soins de suite. Car, outre l'aspect humain, l'armée préfère économiser



LA SALLE DE RÉÉDUCATION

Au Grand Palais, la salle de rééducation pendant la guerre de 1914-1918.

© BIU Santé

des pensions d'invalidité en remettant sur pied ses soldats !

Du côté de la chirurgie et la traumatologie, les avancées sont évidemment nombreuses : les banques de sang et de tissus, le plasma lyophilisé, le fixateur externe, la neurochirurgie,

mais aussi les greffes d'os, la peau de culture et la chirurgie réparatrice sont nés du travail des médecins et des pharmaciens du SSA. Ils ont laissé leur nom à différents instruments, comme le rétracteur de Percy, toujours utilisé pour les amputations.



Le rétracteur dit de Percy. XVIII^e siècle. Servait, lors des amputations, à maintenir les chairs pour faire un beau moignon.

Même les morts apportent beaucoup au SSA : c'est Alexandre Lacasagne, ancien « toubib » des régiments de « joyeux », qui fonde les bases de la médecine légale moderne et de l'expertise médicale judiciaire en réunissant ses connaissances de la psychologie, de l'anthropologie, de la balistique et de la toxicologie.

La lutte contre les épidémies

Sait-on, lorsqu'on achète une baguette, que la première école de boulangerie (avec normes d'hygiène et processus de fabrication maîtrisé !) a été créée à la fin du XVIII^e siècle par un pharmacien militaire, Antoine

**Dix-sept des Instituts Pasteur à travers le monde
ont été ouverts par un médecin militaire !**

Parmentier (voir encart p. 15) Il sera aussi l'un des premiers à analyser la qualité des eaux et des laits, car il était convaincu que la nutrition était la base d'une bonne santé. En 1900, avec l'avènement des conserves, le SSA ouvre le premier laboratoire d'analyse des aliments et vérifie leur qualité. Le modèle sera copié et appliqué dans les grandes villes pour devenir les laboratoires de sécurité sanitaire.

Le SSA a une longue pratique de médecine de prévention et de recherche, en France comme Outre-Mer. D'un point de vue purement sanitaire, les avancées à la fois les plus spectaculaires et les moins connues concernent la psychiatrie, l'hygiène, la nutrition, ainsi que l'épidémiologie : les officiers de santé affectés dans les territoires d'outre-mer ayant initié une branche spécifique, celle de la médecine tropicale.

Fidèles à la devise historique de l'École de santé navale de Bordeaux, *Mari transve*



**Campagne de dépistage de la maladie
du sommeil, en Angola.**

© Ceux du Pharo

1. L'Institut de médecine tropicale du Pharo, voir *La Charte* 4 2017.



**Alphonse
Laveran**
(1845-1922)

Médecin militaire, parasitologiste français et pionnier de la médecine tropicale, il découvre,

en 1880, le parasite protozoaire responsable du paludisme. En 1874, il réussit le concours d'agrégation du Val de Grâce : il est nommé professeur des Maladies et Épidémies des Armées.

Ses travaux lui valent de recevoir le prix Nobel de physiologie ou médecine de 1907. La moitié de ce prix est consacré à l'installation du Laboratoire des Maladies Tropicales, où s'effectueront désormais ses recherches. En 1908, il fonde la Société de Pathologie exotique, dont le siège est à l'Institut Pasteur. Pendant la guerre de 1914 à 1918, Laveran fait partie de diverses commissions ayant pour objet de sauvegarder l'état sanitaire des troupes.

Membre de l'Académie nationale de médecine, il est élu membre de l'Académie des sciences en 1901. En 1912, il est promu Commandeur de la Légion d'honneur.

mare, Hominibus semper prodesse (« Sur mer et au-delà des mers, toujours au service de l'Humanité »), les « navalais » et les élèves de l'Institut de médecine tropicale du Pharo¹ ont été nombreux à se consacrer aux populations civiles. Dix-sept des Instituts Pasteur



L'ancien Institut de médecine tropicale des armées à Marseille.

à travers le monde ont été ouverts par un médecin militaire ! Alors que les médecins universitaires rejetaient Pasteur parce qu'il n'était pas diplômé de la Faculté, les médecins militaires ont été les premiers, après les vétérinaires, à comprendre l'intérêt de ses travaux de microbiologie.

La contribution du SSA à la lutte contre les maladies infectieuses est immense. C'est Alexandre Yersin, envoyé en mission à Hongkong, qui isole le bacille de la peste en 1894.

C'est Alphonse Laveran, affecté à Constantine, qui découvre l'agent du paludisme en 1880. C'est Calmette qui met au point le BCG, le vaccin le plus administré au monde. Ce sont des médecins militaires qui instaurent en Afrique et en Asie les premières actions

pour pallier les problèmes de nutrition des populations locales et qui participent à l'éradication de la variole grâce aux campagnes de vaccination.

À Bangui (République Centrafricaine), au début des années 1980, Alain Georges et Jean-Louis Lesbordes seront les premiers à documenter les cas de SIDA en Afrique et l'émergence de l'hépatite D. Et dans les années 2000, c'est Fabrice Simon, lui aussi passé par Santé navale, qui établit la prophylaxie du chikungunya pour l'OMS. Après l'indépendance, les anciennes colonies ont rebaptisé la plupart des rues et des bâtiments publics, mais en préservant les noms de ces grands anciens : Yersin, Laveran, Calmette, Alain Georges...

En fermant l'École de santé navale en 2010 et l'Institut du Pharo en 2013, la France a oublié que ces institutions transmettaient un savoir-faire unique au monde, permettant de former également de nombreux médecins civils, français comme étrangers. La France a construit en Asie et en Afrique plus de six cent soixante hôpitaux, cinq mille dispensaires, trois mille maternités et trois cent cinquante léproseries. Les médecins militaires ont fondé les facultés de médecine d'Hanoï, Saïgon, Dakar, Abidjan. Ce travail porte ses fruits : en Afrique de l'Ouest, l'espérance de vie à la naissance qui tournait en 1900 autour de 30-35 ans est de 48 ans en 1970.

“

**Chacun de nous peut le constater en visitant le Panthéon :
la maison des grands hommes ne compte
aucun médecin militaire !**

”



Camion de transport de blessés.
Exposition : Vitry ville hôpital 1914 2014.

© G.Garitan

Derrière les murs, des hommes

Deux sites, asnom.org et ceuxdupharo.fr, tenus respectivement par des anciens de Santé navale et de l'École du Pharo, recensent les biographies des grands anciens. Leur lecture donne le vertige, tant ces vies sont riches. Elles font aussi chaud au cœur, car elles rappellent que si l'homme sait détruire, il peut accomplir la mission inverse et préserver bien des vies.

« Souvent méconnu, doté d'effectifs et d'un poids budgétaire modestes au regard de l'ensemble du ministère de la Défense et non concerné par les grands programmes d'armement, le Service de Santé des Armées a rarement l'occasion de figurer au premier plan des questions militaires », notait en 2002 le député Christian Ménard.

Chacun de nous peut le constater en visitant le Panthéon : la maison des grands hommes ne compte aucun médecin militaire ! Et pourtant, qui mérite davantage cet honneur que Morestin, le chirurgien qui rendait figure humaine aux « Gueules Cassées », Calmette, le co-inventeur du BCG, ou Laborit, à qui nous devons les neuroleptiques ? Ces hommes ont joint à des connaissances techniques excep-

tionnelles, un profond souci de l'humanité. De la première promotion de trente-neuf médecins formés en 1907 à la médecine tropicale, quatorze étaient morts vingt ans plus tard, la plupart, de maladies contractées sur le terrain. Durant la Grande Guerre, c'est le Service de santé qui déplore proportionnellement le plus de pertes humaines après l'infanterie. Alors honorer les poètes et les politiques qui ont fait rayonner notre pays, oui, bien sûr, mais ceux qui ont sauvé des milliers de vie (et y contribuent encore !) nous font tout autant honneur.

Albert Calmette

(1863-1933)



Médecin et bactériologiste militaire français, il est reconnu pour la mise au point, avec le vétérinaire Camille Guérin, de la vaccination contre la tuberculose (BCG).

En 1883, il commence à exercer à Hong Kong, dans le corps des médecins de la Marine, où il étudie la malaria. Associé aux recherches de Louis Pasteur, il est chargé par ce dernier de fonder l'Institut Pasteur de Saïgon où il organise la production de vaccins contre la rage. Il se consacre à la toxicologie, en liaison étroite avec l'immunologie, et il étudie le venin des serpents et des abeilles, les poisons issus des plantes et le curare. Il mène également des recherches sur le choléra et sur la fermentation de l'opium et du riz.

En 1894, il met au point les premiers antivenimeux contre les morsures de serpent et participe également à la mise au point du premier sérum immunisant contre la peste bubonique (la peste noire), en collaboration avec Alexandre Yersin.



Alexandre Yersin

(1863-1943)

Médecin, bactériologiste et explorateur franco-suisse, Yersin découvre, en 1894, le

bacille de la peste (*Yersinia pestis*) et met au point la préparation du premier sérum anti-pesteux. Il étudie par ailleurs la toxine diphtérique.

En 1890, il devient médecin embarqué des Messageries maritimes et découvre ainsi l'Indochine française. Il est le fondateur, en 1902, de l'École de médecine de Hanoï dont il est le premier directeur.

En 1904, son laboratoire reçoit le nom d'Institut Pasteur de Nha Trang, et l'Institut Pasteur de Paris lui donne la responsabilité de l'Institut Pasteur de Saïgon, fondé en 1890 par Albert Calmette.

Il est fait grand officier de la Légion d'honneur en 1939.

En 2014, Alexandre Yersin est nommé citoyen d'honneur du Vietnam à titre posthume

Laveran, Percy, Desgenettes, Laborit... Derrière les noms de ces grands hôpitaux, se trouvent des hommes. Des médecins militaires. Il ne reste aujourd'hui qu'une poignée de ces établissements, huit exactement. Une quarantaine d'hôpitaux militaires ont été fermés ces dernières décennies. Certains l'ont été suite à la fin du service militaire, d'autres parce qu'ils coûtaient trop chers et que le gouvernement estimait qu'ils faisaient doublons avec les Centres Hospitaliers (CH) ou les Centres Hospitaliers Universitaires (CHU).

Or, avec les bâtiments, outre des compétences techniques utiles à la population, comme nous l'avons vu plus haut, ce sont des noms qui ont disparu et la mémoire collective de ce savoir-faire exceptionnel. Les contributions du SSA à notre santé restent malheureusement ignorées de nos concitoyens. Les faire connaître aiderait à préserver ce corps et à inciter des jeunes à le rejoindre.

La loi de programmation militaire pour les années 2024-2030, promulguée le 1^{er} août 2023, précise : « Le ministère des Armées engage un travail pour répertorier les savoir-

faire détenus par son SSA afin de les préserver et les faire perdurer. » Après vingt années de coupes budgétaires, son enveloppe de fonctionnement sera augmenté de 50 % sur la période de la nouvelle LPM (2024-2030), passant de 2 à 3 milliards d'euros, a confirmé Sébastien Lecornu en octobre, lors d'une prise d'armes à l'École du Val-de-Grâce.

LES 5 COMPOSANTES DU SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES

- La médecine des forces
- La médecine hospitalière
- La recherche
- La formation
- Ravitaillement en matériels et produits de santé



Le centre expérimental de la Comex en 1968, avec laquelle les médecins de la Marine ont développé la médecine hyperbare.

© Comex SAS



Le 15 décembre 2023, la Direction Générale pour l'Armement a passé commande de 103 véhicules de type 4x4 équipé d'une cellule sanitaire, auprès du constructeur automobile Ford et de la PME française BSE. Ces véhicules sont destinés à l'ensemble des armées et services.

© BSE/DGA

L'État semble avoir réalisé l'importance du SSA. Espérons que cette prise de conscience permettra la reconnaissance et la sauvegarde des savoir-faire de la médecine militaire, cette médecine indispensable à nos soldats et dont les compétences bénéficient à tous.

Élisabeth SEGARD

journaliste et écrivain,

auteur de *Allons médecins de la patrie, Ce que la médecine civile doit à la médecine militaire* (éd. Du Rocher, février 2023)

Le Service de Santé des Armées en quelques chiffres

14 760

hommes et femmes

4 000

réservistes

3

écoles de santé

8

hôpitaux militaires et antennes hospitalières

207

antennes locales



a f
Y 8

CEUX DU PHARO

Par le Docteur Jean-Marie Milleliri

*Vice-président de l'Association des Amis et des Anciens de
l'École du Pharo (Ceux du Pharo)
www.ceuxdupharo.fr*

*Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite*

Les 24 et 25 mai derniers se sont tenues à Aubusson et Saint-Sulpice les Champs les journées annuelles d'hommages au Dr. Eugène Jamot, médecin creusois, qui a embrassé une carrière de médecin militaire colonial en 1910, quittant Sardent où il était installé depuis deux ans.

Si son nom est très connu dans les cercles des médecins militaires ayant exercé en zone tropicale et chez les médecins civils infectiologues tropicaux, son parcours mérite d'être mieux révélé dans la Creuse, à laquelle il a toujours été attaché en dépit d'une dévotion pour les populations africaines.



Eugène Jamot est né le 14 novembre 1879 à La Borie dans la commune de Saint-Sulpice les Champs. Enfant travailleur ses qualités sont repérées à l'école communale. Son maître, M. Glomet, le pousse à poursuivre des études et après une licence de sciences à Poitiers, il est surveillant dans un lycée d'Alger, ville où il prend sa première inscription à la faculté de médecine. Il poursuit ensuite ses études médicales à Montpellier où il obtient en 1908 son doctorat. Il s'installe alors à Sardent mais pour de multiples raisons, au bout de deux ans, il laisse son cabinet au Dr Vincent et s'engage comme médecin des troupes coloniales. Là commence sa carrière de médecin des tropiques.

Si son nom est très connu dans les cercles des médecins militaires ayant exercé en zone tropicale et chez les médecins civils infectiologues tropicaux, son parcours mérite d'être mieux révélé dans la Creuse, à laquelle il a toujours été attaché en dépit d'une dévotion pour les populations africaines.

Après une année de spécialisation à Marseille à l'École d'application du Service de santé des troupes coloniales (École du Pharo), il part au Tchad comme médecin-chef de la colonne du Ouaddaï pacifiant des tribus sahariennes par ces campagnes de conquête.

L'homme de la Creuse n'est pas loin et il profite de cette mission pour réaliser des relevés géologiques, décrivant les pierres et les cailloux qu'il ramasse, sans doute en pensant aux maçons de Felletin. En 1912, c'est en patois qu'il écrit une lettre à des amis de Massigoux pour les inviter à venir manger châtaignes, jambon et andouille du pays à son retour.

Après cette première mission et un séjour à Paris à l'Institut Pasteur pour suivre des cours de parasitologie, il repart en Afrique où il est nommé sous-directeur de l'Institut Pasteur de Brazzaville. Mais la guerre ayant éclaté il participe à la conquête du Cameroun allemand dans la colonne franco-belge Sangha-Cameroun.

C'est au Cameroun qu'il constate les ravages de la maladie du sommeil, parasitose tropicale due au trypanosome transmis par la mouche tsé-tsé. Elle dépeuple les territoires car la maladie est toujours mortelle sans dépistage et donc sans traitement. En 1917, il explore seul avec deux infirmiers et quelques porteurs toute une région de l'Oubangui-Chari (actuelle région du Tchad et de la Centrafrique) où il visite 90 000 villageois et dépiste plus de 9 000 malades. Il convainc alors les autorités françaises de mettre en place un programme dédié à la lutte contre la maladie du sommeil et disposant d'une autonomie de décision.



Le Dr Jamot installe alors au Cameroun, à Ayos, son centre principal pour coordonner cette lutte régionale. Dessinant lui-même les plans de ce centre névralgique où vont être formés les personnels de ses équipes avant de partir en brousse traquer le parasite, il fait appel à un ami maçon de la Creuse, Camille Goumy, pour construire les bâtiments.

Dès lors entre 1920 et 1930, il sillonne la brousse avec ses équipes et fait créer en 1926 par les autorités françaises « la mission permanente de prophylaxie de la maladie du sommeil » qui dispose des moyens humains et matériels importants. Jamot, tel un chef de guerre, dirige une armée de 18 médecins, 40 assistants sanitaires, 400 infirmiers. Il met en place une stratégie de sectorisation des territoires où interviennent ses équipes par une méthode de dépistage exhaustif et de traitement immédiat des malades. En cinq ans les résultats sont spectaculaires, les niveaux d'infection des populations sont divisés par dix, et Jamot peut écrire en 1930 : « la maladie du sommeil n'est plus au Cameroun un facteur important de mortalité et de dépopulation ». Lui et ses équipes ont sauvé plus de 150 000 Camerounais d'une mort certaine.

Auréolé des résultats de ses campagnes médicales africaines, Jamot présente des conférences lors de l'Exposition coloniale de Paris de 1931, et son nom circule pour le Prix Nobel. Mais, objet probable d'une cabale ourdie sans doute au sein même du Service de santé colonial qui profite d'une erreur médicale d'un des médecins de son équipe, il est puni d'un blâme. Alors qu'il doit rejoindre le Cameroun, il est stoppé à Dakar. Après plus de six mois d'oisiveté forcée il est affecté en Afrique occidentale. Reprenant ses activités il met en évidence le foyer de maladie du sommeil en Haute Volta (actuel Burkina Faso) où il dépiste 70 000 malades. Mais ses méthodes sont décriées et las d'une lutte administrative stérile qui remet en cause son action, le Dr Jamot fait valoir de façon anticipée ses droits à la retraite. Il rejoint la Creuse en 1936 et reprend le cabinet médical de Sardent laissé 25 ans plus tôt.

La nostalgie de l'Afrique est très forte et il décède le 24 avril 1937.

Son œuvre lui a survécu. Les médecins militaires et les médecins civils tropicalistes, héritiers de ses méthodes de santé publique tropicale, continuent à les mettre en œuvre dans leurs actions de terrain.

Le 19 septembre 1954, est érigée sur la place de l'église de Saint-Sulpice les Champs une stèle à sa mémoire, devant plus de 2 000 personnes en présence de Gaston Monnerville, Président du conseil de la République. Sa mémoire est toujours honorée au Cameroun et un monument a été élevé en 1959 à Yaoundé devant l'ancien bâtiment du Ministère de la Santé.

En se rassemblant chaque année dans le village où il repose, celles et ceux pour qui le nom du Docteur Jamot rassemble l'ensemble des valeurs qu'il a portées toute sa vie, lui rendent l'hommage qu'il mérite.

Cet enfant de la Creuse, terre à laquelle il n'a jamais cessé de penser durant ses séjours africains, mérite que son nom ne soit pas oublié.



Un grand merci et toute notre reconnaissance à Madame Georgette MICHAUD qui a tant œuvré pour sauvegarder et célébrer la mémoire du Docteur JAMOT.

h Y U l i m l i

h b b

SPECTACLE MUSICAL

Les Français
chantent
aux Français

*La Seconde Guerre mondiale
racontée en chansons*

Rive Gauche Quartet
Chant : Elisabeth Leclair
Clarinette : Jérôme Gatius
Piano : Thomas Ezekiel
Batterie : Thierry Bourguignon
Narration : Elodie Cotet

80 ANS LIBÉRATION
PRÉFET DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE
la CREUSE le Département
ANM ONM
picoty
MeM
Photo Roland Nizard

Ce spectacle a obtenu le LABEL MISSION LIBÉRATION de l'État

- 03 juin 2024 – 14h30 – Salle des Fêtes de Saint-Gautier (36)
- 04 juin 2024 – 20h30 – Salle des Fêtes de Saint-Vaury (23)
- 06 juin 2024 – 14h30 – Lycée Pierre BOURDAN de Guéret (23)
- 16 juin 2024 – 17h30 – Monument de Combeauvert – Janaillat (23)
- 19 juin 2024 – 20h30 – Salon de la Mairie de Clermont-Ferrand (63)
- 23 juin 2024 – 15h00 – Espace culturel de Terrasson (24)

ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

SECTION DÉPARTEMENTALE DE LA CREUSE

Liberté – Egalité – Fraternité



Honneur - Solidarité – Mémoire

Avec le soutien de la SAS



A.N.M.O.N.M. Section Creuse
Directeur de la publication : Thierry BOURGUIGNON - Président de la Section
I.P.N.S.